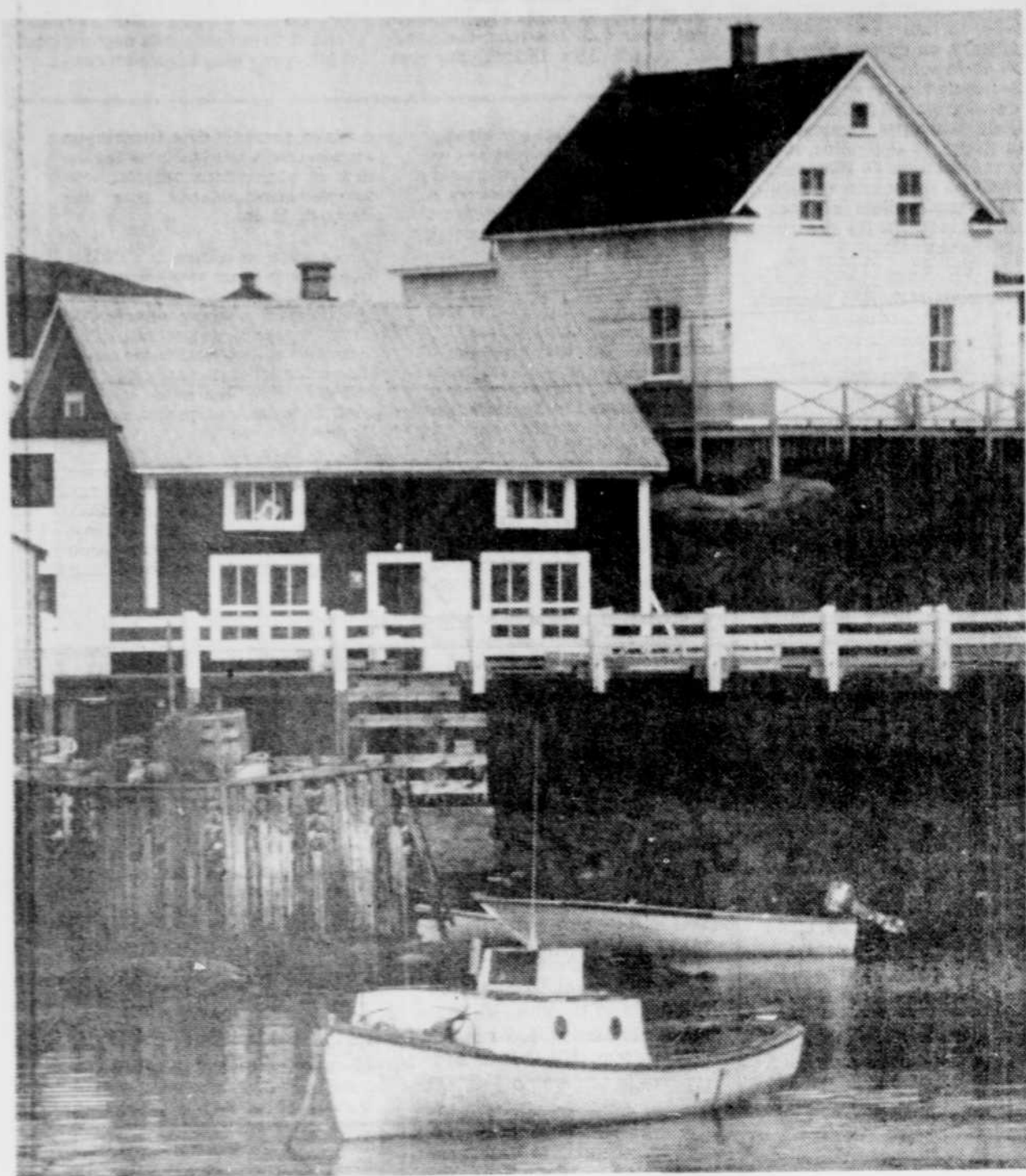


l'est du québec

sept-îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie-

\$7,35 millions consacrés à la Basse-Côte-Nord, cette année



Pour sortir les villages de leur isolement, \$2 millions sont versés en 1980 pour améliorer la route 138 sur 60 km.

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec a fait connaître hier un plan quinquennal de développement socio-économique pour la Basse-Côte-Nord pouvant atteindre \$50 millions et dont la première étape consistera en des investissements de \$7,35 millions dès cette année.

Lors d'une conférence de presse, le ministre d'État au développement culturel, M. Camille Laurin, a expliqué que cette décision faisait suite à la visite d'une mission d'une douzaine de fonctionnaires dans cette région en août 1979 dans les 15 villages de la Basse-Côte-Nord. Le Soleil a déjà publié les grandes lignes de ce rapport.

L'isolement des communautés et le développement des pêches avaient alors été identifiés comme les deux priorités face auxquelles il fallait intervenir.

Aussi, le gouvernement a décidé d'investir \$4 millions, dont \$2 millions dès cette année, pour des travaux d'aménagement de la route 138 entre Blanc-Sablon et Vieux-Port, soit sur une distance de 60 km.

De plus, la pêche étant l'activité de subsistance de 825 des 5 267 habitants de la Basse-Côte-Nord, le gouvernement investira dès cette année \$2,16 millions pour développer la pêche commerciale.

Les principaux travaux dans ce secteur seront la construction d'une usine de salage de poisson à Natashquan (\$550.000) et la construction de 14 bateaux de pêche au coût de \$1,4 million.

On envisage pour l'an prochain une injection supplémentaire de \$1,2 million pour établir des usines de salage et des fabriques de glace à Blanc-Sablon, Kegaska, Middle Bay et Tête-à-la-Baleine.

Le projet gouvernemental comprend également des sommes pour l'agrandissement de l'école de La Tabatière et des mesures pour permettre l'accès au niveau de Secondaire III dans les écoles de la Basse-Côte-Nord.

Enfin, le ministère des Communications ira d'une subvention de \$50.000 pour la publication d'un journal régional.

en bref



Le Soleil, Gilles Pepin

Futur centre sportif

MM. Léo-Paul Bédard, Georges Lapierre et Jacques Morin montrent fièrement une maquette du futur centre sportif et culturel de Charny, un projet de \$1,5 million. A chaque extrémité d'une bâtisse mesurant 64 mètres carrés, seront situées une patinoire de grandeur réglementaire et une piscine de 25 mètres. Se trouveront au centre de nombreux locaux de service, comme ceux de l'administration, un restaurant et, à l'étage, une grande salle polyvalente de 375 mètres carrés. Les plans sont de l'architecte Guy Filion.

Décision qui tarde

MATANE — Nombreux sont ceux qui auront été déçus par l'annulation de la conférence de presse sur la rétrocession des lots intra-municipaux, que devaient donner conjointement les ministres Yves Bérubé et Jean Garon, hier, à Matane. Sans parler des journalistes, laissés en plan devant leur tasse de "café", une vingtaine de membres du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, qui avaient déclenché un arrêt de travail de 24 heures, attendaient les deux ministres de pied ferme. Les représentants de la Coopérative de développement agro-forestier du Temiscouata (JAL) auraient également attendu du ministre Garon ce qu'il advient de la subvention réclamée depuis bientôt deux ans. De semaine en semaine, le Conseil du trésor retarde une décision, qui, si elle n'intervient pas dans les plus brefs délais, entraînera la disparition de la coopérative du JAL.

CLSC de Montmagny-Sud: début des travaux

SAINT-FABIEN — Le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Denis Lazure, a procédé hier à la levée de la première pelle de terre inaugurant les travaux de construction du futur bâtiment du centre local des services communautaires de Montmagny-Sud, à Saint-Fabien-de-Panet. Le ministre était en outre accompagné à la cérémonie par le maire de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, M. Laurent Lapointe. Ce dernier a souligné les retombées économiques favorables à la région qu'entraînera le futur établissement, en plus des soins et des services sociaux déjà offerts. La construction représente des investissements de plus de \$650.000.

Vendre la Côte-Nord

SEPT-ÎLES — Dix importantes sociétés de la Côte-Nord exposeront une vaste gamme de produits qu'elles doivent acheter bien souvent à l'extérieur du Québec et qu'elles seraient désireuses d'acheter ici dans la mesure du possible, les 7 et 8 mai prochains, à l'Hôtel Meridien de Montréal. Intitulée Expo-Profits Côte-Nord, cette exposition s'adresse aux hommes d'affaires et chefs d'entreprises du Québec, selon le ministère du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce du Québec qui patronne l'exposition. C'est le salon Panorama du 25e étage qui recevra les exposants.

Hold-up de \$1,200

SAINT-RAYMOND — Deux cagouliards armés d'un revolver ont forcé, un livreur de journaux à leur remettre le contenu de la sacoche qu'il portait, soit la somme de \$1.200. Le vol à main armée a eu lieu dans la soirée de lundi, à Saint-Raymond de Portneuf. La Sûreté du Québec recherche les auteurs de ce vol qualifié.

Subvention de \$3,000 pour "ENJEU"

CHARNY — Le ministère de l'Environnement du Québec a octroyé une subvention d'un montant de \$3,000 au groupe Environnement-Jeunesse aussi connu sous le nom d'ENJEU, a annoncé hier le député de Lévis à Québec, M. Jean Garon. Comme le siège social de ce groupe est situé à Charny, et que M. Jacques Breton est le responsable de la région Québec-Rive-Sud de l'organisme ENJEU, c'est le député de Lévis qui a en effet piloté ce dossier auprès du ministère de l'Environnement.

Prendre l'air...

LEVIS — "Viens prendre l'air". C'est le thème choisi cette année par le club de jogging de la Rive-Sud pour inviter tous les citoyens à participer à son activité. Il prépare une séance d'information pour mercredi, 23 avril, à 19h30, au centre culturel de Lévis, avec la collaboration de Kino-Québec et du service des loisirs de la ville de Lévis; à l'ordre du jour: activité du club, entraînement collectif, séances théoriques et pratiques, etc...

Inauguration samedi prochain

RIMOUSKI — Le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin inaugurera, le 19 avril prochain, le nouvel établissement de l'Institut maritime du Québec à Rimouski. Seront présents à l'événement MM. Georges-Henri Gagnon, médecin de Rimouski et président du conseil d'administration, Gilles Beauchemin, directeur général du collège, Donald Tremblay, commandant de l'Institut et de nombreuses personnalités qui ont participé de près à la fondation de l'Institut maritime. Au total quelque 500 invités sont attendus. Situé au numéro 53 de la rue Saint-Germain ouest à Rimouski, l'édifice a appartenu à la Communauté des Soeurs de la Charité jusqu'en 1978. Acheté par le collège cette même année, au coût de \$700.000, il a été rénové en 1978 pour une somme totale de \$3.280.000. Avec l'installation des équipements d'une valeur approximative de \$1.500.000, près de \$6.000.000 ont été investis en deux ans.

Encore des gagnants

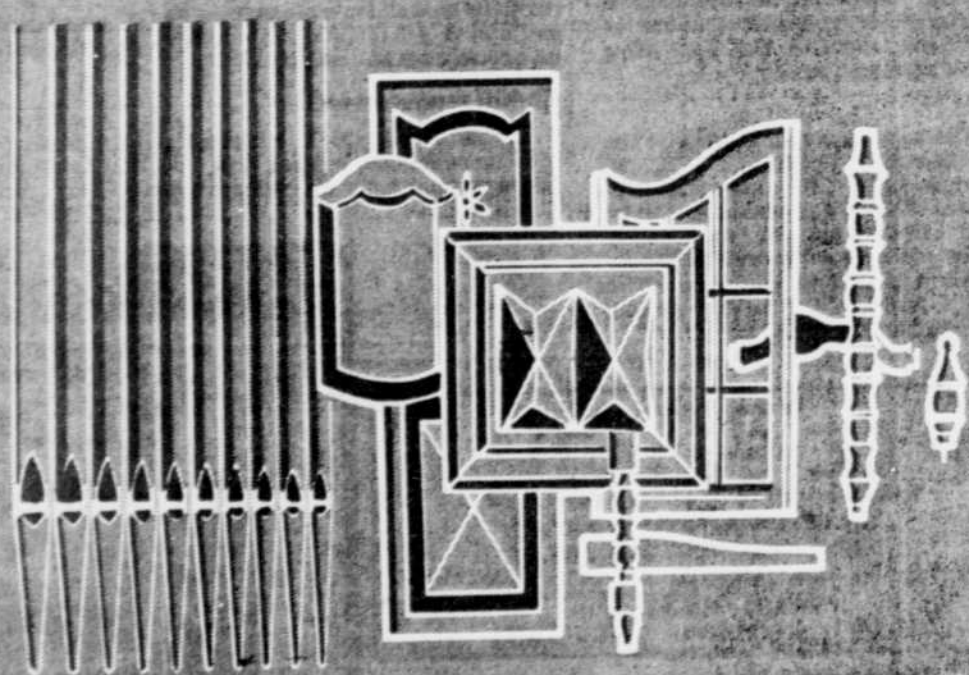
QUÉBEC — Le programme de sensibilisation à la lecture intitulé "Le Livre du pays" organisé par l'Association canadienne d'éducation de langue française a encore fait des gagnants lors de son tirage du premier avril dernier. L'ACELF a choisi, parmi les participants qui se sont conformés aux conditions du programme, dix étudiants des niveaux élémentaire et secondaire de différents endroits du pays. On retrouve par ailleurs ces gagnants: Marco Bédard, école secondaire Notre-Dame-Trinité, Saint-Georges, Beauce et Eric St-Amand, école Zenon-Soucy, Saint-Rédempteur, Matane.

Sommet régional

RIMOUSKI — La Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec organise un Sommet régional sur le développement économique du milieu rural du Bas-Saint-Laurent les 18 et 19 avril prochains. Au cours du mois de mars, diverses tables sectorielles ont été tenues afin de déterminer les thèmes de discussion et les intervenants lors de ce sommet. Ces tables, préparatoires à la rencontre avec les ministres concernés, portaient sur la forêt, l'agriculture, le tourisme, les municipalités rurales, l'industrie et le commerce ainsi que sur le rôle d'agent de développement des organismes de développement communautaire en milieu rural.

CASAVANT

Vous invite



le 26 avril 1980, entre 13 et 17 heures
400, rue Girouard, Saint-Hyacinthe

sortie 133 - autoroute 20
 approximativement 1 mille de la sortie

Cent ans: c'est plus qu'une vie, c'est presque un mythe dont on veut connaître la réalité, qu'on veut palper, pouvoir imaginer.

Profitez de l'occasion unique pour découvrir les orgues Casavant. Explorez le monde fascinant de notre maison.

Vous verrez et entendrez les orgues qui ont fait de nous une entreprise renommée internationale. Des orgues aux meubles Casavant, de la fabrication du mobilier d'église à la réalisation des buffets d'orgues les plus élaborés, les ébénistes de la maison ont toujours fait preuve de maîtrise. Cent ans

après, le désir de mettre en valeur les talents de ces artisans a inspiré la création d'un meuble qui soit digne de cet héritage, tout en se prêtant remarquablement bien aux exigences de la vie contemporaine.

Vous découvrirez les collections "Cœur-de-Pomme" et "Bois-Fleury", synonymes de richesse et de qualité inégale.

Service d'autobus disponible: départ et retour à La Maison Casavant, 6 côte de la Fabrique, Québec, Québec.

Prix par personne \$7.00 aller-retour.

Réservation nécessaire, communiquez avec Madame Lise Collin à: (418) 692-1272.

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Carleton · Îles-de-la-Madeleine · Chandler · B

Les Opérations Dignité portent fruits, après 12 ans d'efforts

par J.-Claude PAQUET

SAINTE-IRENE — "Vous les voulez vos lots? Alors les voilà!" C'est à peu près en ces termes que le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, accompagné du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, dévoilait la politique d'accessibilité aux lots publics intramunicipaux du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, et en vertu de laquelle 347,000 acres de terres publiques seront remis, soit par location, soit par vente, à la population pour renforcer les économies locales.

Plus d'un millier de personnes s'étaient rendues, hier soir, à l'église de la petite municipalité de Sainte-Irène, pour entendre les représentants du gouvernement expo-

ser leur nouvelle politique en ce qui concerne les lots publics intramunicipaux.

À l'annonce de cette politique, les réactions du public furent enthousiastes, même si quelques chefs de file de cet auditoire, qui s'en sont faits les porte-parole, ont dit qu'ils commenceraient d'abord par lire les textes et observer les modalités d'application. Dans l'ensemble, on s'est quand même dits satisfaits, l'un d'entre eux ayant fait remarquer que le gouvernement venait ainsi de dire oui à 95 pour 100 environ de ce que les gens de Sainte-Paule et de Sainte-Marguerite avaient réclamé il y a plus de 12 ans.

Un bref rappel

C'est avec la fermeture, en 1970, de 10 paroisses du Bas-Saint-

Laurent et de la Gaspésie, tel que préconisé par divers rapports de technocrates dont ceux du BAEQ, que le problème a surgi. Pour résister à la fermeture des paroisses, les populations de l'arrière-pays comprirent qu'elles ne pouvaient s'appuyer que sur deux ressources, le sel et la forêt. La résistance s'organisa et c'est ainsi que furent créées les Opérations Dignité et que l'on connut les manifestations parfois houleuses comme celle de Sainte-Marguerite où l'on séquestra le ministre des Terres et Forêts d'alors.

Une revendication revenait sans cesse: "On veut nos lots!" En somme, la population s'est mise à réclamer que les terres publiques sises à l'intérieur des municipalités lui soient remises pour les faire produire, alors que celles-ci étaient

souvent mal utilisées et même pillées.

Modalités d'application

La mise en place de la politique d'accessibilité aux lots publics intramunicipaux, a expliqué le ministre Bérubé, s'effectuera selon trois étapes précises en ce qui a trait au secteur forestier: 1 — mise sous aménagement immédiat des zones forestières; 2 — décision locale quant à la façon de gérer les lots, et 3 — attribution des lots aux individus, là où la collectivité en aura exprimé le souhait.

Les zones forestières, a dit M. Bérubé, seront mises sous aménagement intensif dès cet été, celui-ci

étant confié en totalité aux organismes de gestion en commun, soit les sociétés d'exploitation des ressources et les groupements forestiers. À la demande des municipalités, ces organismes devront fournir un plan d'aménagement dans chaque localité.

Le ministre a dit d'autre part que d'ici quelques semaines, les municipalités seront appelées à faire connaître au gouvernement leur choix quant à la façon de gérer les lots éparés mis en disponibilité: ou bien elles préféreront qu'ils demeurent sous gestion collective, ou bien elles préféreront qu'ils soient cédés à des individus.

Dans ce dernier cas, les critères d'éligibilité seront les suivants: être sylviculteur, résider dans la municipalité où la demande de lots

est faite, posséder déjà au moins un lot adjacent à celui ou ceux demandés, et placer tous ses lots sous aménagement intensif pour une durée de 15 ans.

La mise en oeuvre de l'attribution des lots éparés sera assurée par un comité régional de 3 membres choisis par le gouvernement. Ce comité amorcera un processus d'information et de sélection des candidats selon les critères arrêtés. Ces comités seront également mis sur pied au cours des prochaines semaines.

Les terres à vocation agricole seront également rétrocédées aux agriculteurs selon des modalités analogues, mais le ministre Garon a précisé que le mode de rétrocession privilégié sera la location à long terme.

Conciliation entre Sept-Iles et ses cols blancs

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — À la demande du conciliateur, M. Bernard Boulanger, les cols blancs de la ville, en grève depuis le 14 mars dernier, participeront à une séance de conciliation qui aura lieu vendredi à Québec, au ministère du Travail.

Cette nouvelle a été annoncée

par Mme Marjolaine Bouchard, présidente du local 1930 du Syndicat canadien de la fonction publique qui regroupe les 76 cols blancs de la ville de Sept-Iles, et M. Carol Guay, conseiller technique du syndicat, au cours d'une réunion d'information tenue mardi matin.

Les deux responsables syndicaux ont profité de la circonstance pour dresser un tableau de la

situation.

Ainsi, entre le 29 août dernier et le 11 mars 1980, il s'est tenu neuf séances de négociations et six séances de conciliation entre le syndicat et la ville. Depuis lors il ne s'est rien passé et les cols blancs sont en grève.

La sécurité d'emploi

Deux points majeurs opposent la ville et ses employés cléricaux: la

sécurité d'emploi d'une part, les offres salariales d'autre part.

En ce qui concerne la politique salariale, la ville n'a encore déposé aucune offre et, de l'avis des responsables syndicaux, entend régler la question de la sécurité d'emploi avant d'aborder la question des salaires.

Au sujet de la sécurité d'emploi la ville refuse de protéger les employés à son service depuis le 1er janvier 1977, soit 13 personnes. La ville argue le manque de travail tandis que les employés syndiqués répliquent:

"La ville veut remplacer des employés à temps plein par des employés à temps partiel parce que cela lui coûte moins cher."

La ville de Sept-Iles emploie actuellement entre 120 et 125 personnes à temps partiel dont la plupart sont des étudiants.

Et, à ce propos, le syndicat signale:

"Des employés réguliers se sont retrouvés mis à pied, pendant que des étudiants accomplissaient leur travail avec des horaires combinés qui correspondaient à des horaires d'employés permanents. Ces emplois à temps partiel donnent lieu parfois à une certaine forme de patronage."

Les salaires

Alors que la ville n'a encore déposé aucune offre salariale, les employés cléricaux réclament des augmentations moyennes de l'ordre de 10,5 pour 100 et 11,4 pour 100, avec pleine indexation.

Ces demandes se décomposent ainsi: 12,3 pour 100 pour la première année et 8,7 pour 100 pour la seconde année pour les employés travaillant 32 heures par semaine, 13,4 pour 100 et 9,4 pour 100 pour les employés travaillant 40 heures par semaine.

Ces écarts de pourcentage entre les deux groupes s'expliquent par le fait que le syndicat exige une augmentation fixe et universelle, à savoir \$1,25 la première année et \$1 la seconde année.

L'échelle des salaires en vigueur au moment du renouvellement de la convention de travail se situait entre \$6,27 et \$11,32 de l'heure pour les employés travaillant 32 heures et \$6,35 et \$9,76 de l'heure pour les employés travaillant 40 heures. Soit, respectivement, des salaires moyens de \$8,02 et \$7,25 de l'heure.

Mentionnons, à titre de comparaison, que les employés à temps partiel reçoivent des salaires compris entre \$3,50 et \$4,50 de l'heure.

Un ghetto salarial

Interrogé par LE SOLEIL à savoir s'il y avait une relation entre la grève des cols blancs de la ville

et la position de la Conférence des maires de la Côte-Nord à l'effet qu'il faille contenir les salaires des employés municipaux et cesser de les aligner sur ceux de l'industrie primaire de la région, M. Carol Guay a répondu:

"Les municipalités ont cédé aux pressions des Chambres de commerce et des PME. C'est totalement réaliste et il faut au contraire ajuster les salaires des employés municipaux sur ceux payés par la grosse entreprise. C'est la politique d'Hydro-Québec, du gouvernement, des commissions scolaires. Pourquoi faudrait-il créer un ghetto de bas salaires dans le secteur municipal et que nous en fassions les frais? Nous nous y opposons."

Les salaires des cadres

Il y a quelques jours, la ville de Sept-Iles rendait publique sa politique salariale à l'endroit de ses 40 cadres, suite aux recommandations de la firme Mallette, Girouard, Letendre Ltée, conseillers en administration.

Cette nouvelle politique touche la description des tâches, la classification des emplois et une échelle de salaire ad hoc. Elle fait des employés cadres de Sept-Iles les salariés parmi les mieux rémunérés de la fonction publique municipale au Québec.

Ainsi, pour l'année en cours, l'échelle salariale se situera, selon la classe d'emploi et l'échelon occupé, entre \$384 et \$1,025 par semaine.

Policiers, cols-bleus et cadres accusés de ne pas respecter le piquetage

SEPT-ILES — Les policiers de la ville, certains cols-bleus affiliés à la CSN et présentement en négociation pour le renouvellement de leur convention de travail et les cadres à l'emploi de la ville se conduiraient en briseurs de grève.

Telle est l'affirmation de Mme Marjolaine Bouchard et de M. Carol Guay.

Et, à cet effet, ils ont demandé la nomination d'un enquêteur spécial au ministère du Travail.

Dans un communiqué remis à la presse, les responsables syndicaux notent:

"Depuis le début de la grève, nous avons érigé des lignes de piquetage aux endroits de travail habituels. Piquetage qui a été réglementé suite à l'émission d'une injonction très sévère émise par la cour supérieure à la demande de la ville. Les lignes de piquetage ont été plus ou moins respectées par

toutes sortes de gens, syndiqués ou non."

Les responsables syndicaux s'étonnent du non-respect de leur ligne de piquetage dans une ville où la main-d'oeuvre active est syndiquée dans une proportion de plus de 65 pour 100. Et, à ce sujet, ils lancent un appel pour le respect de leur ligne de piquetage après avoir dénoncé certains de leurs confrères municipaux, membres d'autres accreditations syndicales, de se conduire en briseurs de grève.

EXPANSOL PROPOSE UNE BONNE AFFAIRE SOUS LES PIEDS PLUTÔT QU'UN MAUVAIS TAPIS SUR BIENvenue LES BRAS



Votre conseiller Expansol vous propose en exclusivité...

Petit matin

80% acrylique et 20% nylon combinant souplesse et résistance. Poils ultra-denses coupés, fermement tordus et stabilisés à l'autoclave. Pour le salon, la salle de séjour ou l'escalier.

Seulement \$13.95 la verge carrée.



expansol Les experts en décoration de sol.

A. LAFLAMME INC. GIFFARD 3148, chemin Royal Tél.: 661-8497

TAPIS SIMON INC. LEVIS 6, Rte Trans-Canada ouest Tél.: 833-4818

J.-PIERRE FILLION INC. CHARNY 496, 18e Rue Tél.: 832-2591

DECOR MARCEL CARRIER LTEE ST-NICOLAS 788, boul. Méthot Tél.: 831-1143

Pensée du jour

"Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire."

Gracieuseté du RESTAURANT LA SAUVAGÈRE St-Jean-Christophe 839-7914

ACHETONS TOUS VOS BIJOUX EN OR

RABAIS DE 25% sur montres SEIKO

BIJOUTERIE BOILY Place Laurier (2e étage) 656-1592



Un e.a. est un évaluateur agréé, un professionnel de l'évaluation reconnu par l'Office des professions.

POULIN, VERREAULT & ASSOCIÉS ENR. 1675, 23e Rue nord Charny, G6W 5T9 832-4686

PRETS

1re HYPOTHEQUE TAUX COMPETITIFS Tél.: le jour 681-6144



LES FLORALIES

Un événement d'importance internationale qui se tiendra à MONTREAL du 17 mai au 1er septembre. Pour la première fois en AMERIQUE, c'est la rencontre des grandes traditions horticoles du monde.

Départs tous les samedis et dimanches du 17 mai au 31 août.

Départs additionnels les jours fériés suivants: 24 juin, 1er juillet et 1er septembre.

Prix \$20./pers.

Tarifs spéciaux pour enfants, personnes de l'âge d'or et groupes spéciaux.

Transport en autocar.

VOYAGES PARADIS Place Tanguay, Carrefour Louis-Charlesbourg 833-6823 627-0911



le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

La Société d'agriculture

L'insémination artificielle encore peu répandue en Beauce

par Paul-Henri DROUIN

du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Dans la région de Beauce, 50 pour 100 des vaches laitières n'ont jamais été inséminées artificiellement, une technique populaire au Québec depuis une trentaine d'années.

C'est du moins l'évaluation de M. Yves Giguère, 2e vice-président de la Société d'agriculture de Beau-

ce, lors d'une réunion tenue à Saint-Joseph de Beauce, sous la présidence de M. Patrick Bouffard, de Saint-Victor, et qui regroupait une cinquantaine de producteurs.

Selon M. Giguère "il ne devrait plus y avoir de doutes sur les avantages que joue l'insémination pour engendrer des sujets plus productifs et par conséquent bâtir des troupeaux plus efficaces, puisqu'il a été prouvé qu'il y a une relation étroite entre le niveau de

production et le degré d'utilisation de l'insémination artificielle".

"Au Québec, ajouta M. Yves Giguère, les données du PATLQ confirment la supériorité de production des sujets engendrés par les taureaux du CIAQ (Centre d'insémination artificielle du Québec) car il a été mis en preuve que les différences observées représentent de 350 à 700 livres de lait par vache annuellement."

"En employant l'insémination artificielle, a-t-il dit, on élimine du même coup les dangers qui existent à manoeuvrer un taureau, qui demeure un animal dangereux."

Il y a aussi l'avantage, d'expliquer M. Giguère, "d'éliminer le taureau aux champs qui contrôle les saillies des vaches d'un agriculteur et aussi de celles de son voisin qui lui voudrait bien en être le seul maître".

Tout en mentionnant que le producteur va de plus en plus vers une production laitière répartie sur toute l'année, M. Yves Giguère est d'opinion "que pour cela il faut faire saillir les vaches qu'on veut et quand on le veut pas quand le taureau l'a décidé".

M. Giguère a de plus informé les producteurs "que les taureaux sélectionnés par le CIAQ ont tous un très haut potentiel génétique et permettent à un producteur d'utiliser un taureau qu'il n'aurait pas les moyens de se procurer".

Toutefois, ajouta le représentant de la Société d'agriculture de Beauce, "avec l'utilisation de l'insémination artificielle on ne sait pas toujours ce que cela va donner dans son troupeau, mais dit-il, on peut utiliser 3 ou 4 taureaux dans une année et sûrement avoir quelque chose de valable, alors qu'on ne peut pas se permettre de garder 3 ou 4 taureaux et si celui qu'on utilise ne donne pas les résultats qu'on attendait on se retrouve avec toutes ces taurines qui ne valent rien d'autre que la viande".

Un autre point qui a son importance, déclara M. Giguère, "c'est la conformation, car un taureau éprouvé en insémination, on connaît ses points forts et ses faiblesses et on peut ainsi corriger certains défauts dans son troupeau".

C'est pour ces raisons, a conclu M. Giguère, que la Société d'agriculture de Beauce a décidé encore cette année de faire la promotion de l'insémination artificielle.



Une vache sur deux a été inséminée artificiellement, en Beauce.

Le Soleil, Clément Thibault

en bref



Le Soleil, Gilles Pépin

Futur centre sportif

MM. Léo-Paul Bédard, Georges Lapiere et Jacques Morin montrent fièrement une maquette du futur centre sportif et culturel de Charny, un projet de \$1.5 million. A chaque extrémité d'une bâtisse mesurant 64 mètres carrés, seront situées une patinoire de grandeur réglementaire et une piscine de 25 mètres. Se trouveront au centre de nombreux locaux de service, comme ceux de l'administration, un restaurant et, à l'étage, une grande salle polyvalente de 375 mètres carrés. Les plans sont de l'architecte Guy Filiou.

Décision qui tarde

MATANE — Nombreux sont ceux qui auront été déçus par l'annulation de la conférence de presse sur la rétrocession des lots intra-municipaux, que devaient donner conjointement les ministres Yves Bérubé et Jean Garon, hier, à Matane. Sans parler des journalistes, laissés en plan devant leur tasse de "café", une vingtaine de membres du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, qui avaient déclenché un arrêt de travail de 24 heures, attendaient les deux ministres de pied ferme. Les représentants de la Coopérative de développement agro-forestier du Témiscouata (JAL) auraient également apprendre du ministre Garon ce qu'il advient de la subvention réclamée depuis bientôt deux ans. De semaine en semaine, le Conseil du trésor retarde une décision, qui, si elle n'intervient pas dans les plus brefs délais, entraînera la disparition de la coopérative du JAL.

CLSC de Montmagny-Sud: début des travaux

SAINT-FABIEN — Le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Denis Laize, a procédé hier à la levée de la première pelle de terre inaugurant les travaux de construction du futur bâtiment du centre local des services communautaires de Montmagny-Sud, à Saint-Fabien-de-Panet. Le ministre était en outre accompagné à la cérémonie par le maire de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, M. Laurent Lapointe. Ce dernier a souligné les retombées économiques favorables à la région qu'entraînera le futur établissement, en plus des soins et des services sociaux déjà offerts. La construction représente des investissements de plus de \$650,000.

Vendre la Côte-Nord

SEPT-ÎLES — Dix importantes sociétés de la Côte-Nord exposeront une vaste gamme de produits qu'elles doivent acheter bien souvent à l'extérieur du Québec et qu'elles seraient désireuses d'acheter ici dans la mesure du possible, les 7 et 8 mai prochains, à l'Hôtel Méridien de Montréal. Intitulée Expo-Profits Côte-Nord, cette exposition s'adresse aux hommes d'affaires et chefs d'entreprises du Québec, selon le ministère du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce du Québec qui patronne l'exposition. C'est le salon Panorama du 25e étage qui recevra les exposants.

Hold-up de \$1,200

SAINT-RAYMOND — Deux cagouleurs armés d'un revolver ont forcé, un livreur de journaux à leur remettre le contenu de la sacoche qu'il portait, soit la somme de \$1,200. Le vol à main armée a eu lieu dans la soirée de lundi, à Saint-Raymond de Portneuf. La Sûreté du Québec recherche les auteurs de ce vol qualifié.

Subvention de \$3,000 pour "ENJEU"

CHARNY — Le ministère de l'Environnement du Québec a octroyé une subvention d'un montant de \$3,000 au groupe Environnement-Jeunesse aussi connu sous le nom d'ENJEU, a annoncé hier le député de Lévis à Québec, M. Jean Garon. Comme le siège social de ce groupe est situé à Charny, et que M. Jacques Breton est le responsable de la région Québec-Rive-Sud de l'organisme ENJEU, c'est le député de Lévis qui a en effet piloté ce dossier auprès du ministère de l'Environnement.

Prendre l'air...

LEVIS — "Viens prendre l'air". C'est le thème choisi cette année par le club de jogging de la Rive-Sud pour inviter tous les citoyens à participer à son activité. Il prépare une séance d'information pour mercredi, 23 avril, à 19h30, au centre culturel de Lévis, avec la collaboration de Kino-Québec et du service des loisirs de la ville de Lévis; à l'ordre du jour: activité du club, entraînement collectif, séances théoriques et pratiques, etc...

Inauguration samedi prochain

RIMOUSKI — Le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin inaugurera, le 19 avril prochain, le nouvel établissement de l'Institut maritime du Québec à Rimouski. Seront présents à l'événement MM. Georges-Henri Gagnon, médecin de Rimouski et président du conseil d'administration, Gilles Beauchemin, directeur général du collège, Donald Tremblay, commandant de l'Institut et de nombreuses personnalités qui ont participé de près à la fondation de l'Institut maritime. Au total quelque 500 invités sont attendus. Situé au numéro 53 de la rue Saint-Germain ouest à Rimouski, l'édifice a appartenu à la Communauté des Sœurs de la Charité jusqu'en 1976. Acheté par le collège cette même année, au coût de \$700,000, il a été rénové en 1978 pour une somme totale de \$3,280,000. Avec l'installation des équipements d'une valeur approximative de \$1,500,000, près de \$6,000,000 ont été investis en deux ans.

Encore des gagnants

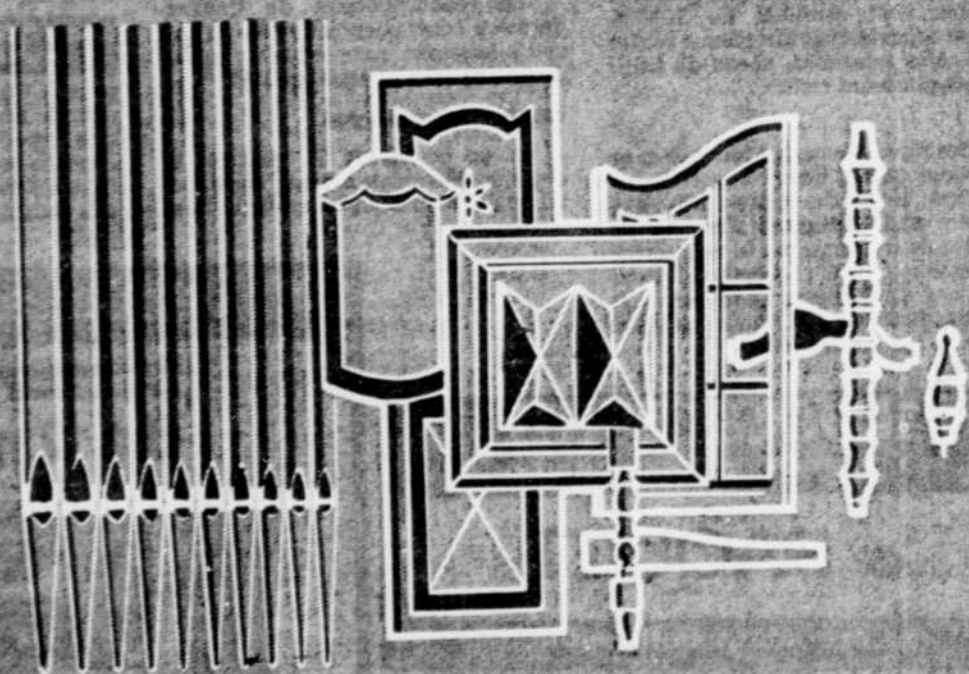
QUÉBEC — Le programme de sensibilisation à la lecture intitulé "Le Livre du pays" organisé par l'Association canadienne d'éducation de langue française a encore fait des gagnants lors de son tirage du premier avril dernier. L'ACELF a choisi, parmi les participants qui se sont conformés aux conditions du programme, dix étudiants des niveaux élémentaire et secondaire de différents endroits du pays. On retrouve par ailleurs ces gagnants: Marco Bédard, école secondaire Notre-Dame-Trinité, Saint-Georges, Beauce et Eric St-Amand, école Zénon-Soucy, Saint-Rédempteur, Matane.

Sommet régional

RIMOUSKI — La Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec organise un Sommet régional sur le développement économique du milieu rural du Bas-Saint-Laurent les 18 et 19 avril prochains. Au cours du mois de mars, diverses tables sectorielles ont été tenues afin de déterminer les thèmes de discussion et les intervenants lors de ce sommet. Ces tables, préparatoires à la rencontre avec les ministres concernés, portaient sur la forêt, l'agriculture, le tourisme, les municipalités rurales, l'industrie et le commerce ainsi que sur le rôle d'agent de développement des organismes de développement communautaire en milieu rural.

CASAVANT

Vous invite



le 26 avril 1980, entre 13 et 17 heures
400, rue Girouard, Saint-Hyacinthe

sortie 133 - autoroute 20
 approximativement 1 mille de la sortie

Cent ans: c'est plus qu'une vie, c'est presque un mythe dont on veut connaître la réalité, qu'on veut palper, pouvoir imaginer.

Profitez de l'occasion unique pour découvrir les orgues Casavant. Explorez le monde fascinant de notre maison.

Vous verrez et entendrez les orgues qui ont fait de nous une entreprise de renommée internationale. Des orgues aux meubles Casavant, de la fabrication du mobilier d'église à la réalisation des buffets d'orgues les plus élaborés, les ébénistes de la maison ont toujours fait preuve de maîtrise. Cent ans

après, le désir de mettre en valeur les talents de ces artisans a inspiré la création d'un meuble qui soit digne de cet héritage, tout en se prêtant remarquablement bien aux exigences de la vie contemporaine.

Vous découvrirez les collections "Coeur-de-Pomme" et "Bois-Fleur", synonymes de richesse et de qualité inégalée.

Service d'autobus disponible: départ et retour à La Maison Casavant, 6 côte de la Fabrique, Québec, Québec.

Prix par personne \$7.00 aller-retour.

Réservation nécessaire, communiquez avec Madame Lise Collin à: (418) 692-1272.

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond

Un budget de \$1,378,728 aux producteurs de bois

par Paul-Henri DROUIN

BEAUCVILLE — La signature du nouveau protocole d'entente de 5 ans par le ministère québécois de l'Énergie et des Ressources avec le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud, va permettre à cet organisme régional de se voir attribuer pour l'année 1980-81 un budget de \$1,371,728.

Ce budget est destiné aux regroupements forestiers de Beauce-Sud, la

Chaudière et Dorchester, dans le but d'améliorer des boisés privés sur le territoire de la région de Québec-Sud.

La signature de ce protocole d'entente avec chacun des 13 Syndicats et Offices des producteurs de bois regroupés au sein de la Fédération des producteurs de bois du Québec, eut lieu récemment à Beauceville, sous la présidence du député de Beauce-Nord, M. Adrien Ouellette, qui en profita pour annoncer au nom du ministre Yves Bérubé, "l'attribution pour l'an-

née 1980-81 d'un budget de \$14 millions destinés à l'amélioration des boisés privés du Québec".

Selon le député Ouellette, "ce protocole d'entente rendra possible la réalisation par le gouvernement d'un plan quinquennal de gestion de la forêt avec chacun des organismes de gestion en commun que compte le Québec".

"De plus, a-t-il dit, ce plan quinquennal permettra à chaque organisme de gestion en commun de pouvoir enfin effectuer une planification à long terme, en prévoyant à l'avance quels types et quel volume de travaux il effectuera."

Dans cette optique, le député Adrien Ouellette au nom du ministre Bérubé, annonça "que le gouvernement consacra dès cette année \$750,000 pour amorcer la réalisation du premier inventaire jamais fait du potentiel de la forêt privée".

Budget record

En ce qui a trait au budget record de \$14 millions alloués aux 13 Syndicats et Offices de producteurs de bois regroupés au sein de la Fédération des producteurs de bois du Québec, dans le cadre du programme gouvernemental d'aide à la forêt privée, pour l'année 1980-81, le représentant du ministre Yves Bérubé a tenu à préciser "qu'il s'agit d'une augmentation de 123 pour 100 par rapport à celui de l'an dernier, alors qu'il était de \$122 millions".

"Cet effort sans précédent relativement à ce programme, ajouta le député Adrien Ouellette, démontre bien toute l'importance qu'accorde le gouvernement à la forêt privée, particulièrement comme facteur de développement économique de collectivités qui n'ont souvent d'autre industrie que la forêt, et comme facteur de stabilisation dans son milieu de vie naturel d'une main-d'œuvre compétente."



Le local de la garderie est cette maison de la 1ère Avenue.

La garderie "La Sauterelle" trouve une nouvelle maison

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — La garderie "La Sauterelle Inc.", une coopérative à but non lucratif à Ville Saint-Georges, a trouvé une solution permanente à ses problèmes de locaux en se portant acquéreur d'une maison qui est actuellement en construction à la polyvalente.

C'est ce qu'a déclaré, hier, au SOLEIL, Mme Ginette Bourbeau, présidente de la garderie "La Sauterelle Inc.", en ajoutant "qu'actuellement, les administrateurs de la coopérative sont à la recherche d'un terrain sur lequel on compte installer la future demeure de la garderie".

Actuellement, la garderie "La Sauterelle Inc." est logée dans une propriété de la succession de Mme S. Redmond, sur la 1ère Avenue à Ville Saint-Georges de Beauce. Devant le refus de l'administrateur actuel de

cette bâtisse d'effectuer les travaux exigés par un inspecteur du ministère du Travail pour que le local soit conforme aux normes, les administrateurs de la garderie "La Sauterelle Inc." sont obligés de se relocaliser ailleurs.

"Suite à ce refus, ajouta Mme Bourbeau, la garderie a décidé de devenir propriétaire d'une maison actuellement en construction à la polyvalente de Saint-Georges, et aménagée spécialement pour la garderie par des étudiants, selon les besoins particuliers et les normes du gouvernement."

En devenant propriétaire, a-t-on appris, la garderie "La Sauterelle Inc." entend utiliser sa bâtisse au maximum en louant des locaux à différents groupements ou à des personnes qui auraient besoin d'un endroit pour faire de l'artisanat ou autres.

D'après Mme Ginette Bourbeau,

"ceci permettrait à la garderie de développer de nouveaux services et d'élargir ses horizons en plus de continuer à fonctionner comme par le passé".

Les objectifs de cette garderie après cinq ans d'existence sont:

- un lieu d'apprentissage intellectuel et social pour l'enfant;
- un centre de dépannage pour la mère;
- un centre de formation sociale pour la femme.

On rappelle que depuis sa création, la garderie "La Sauterelle Inc." détient un permis du ministère des Affaires sociales et du ministère du Travail, lequel permis donne droit de recevoir un maximum de 30 enfants par jour, ce qui fait que depuis 5 ans, 149 enfants et 85 mères ont profité des services de la garderie.

Sainte-Anne-de-Beaupré

Dispute entre conseillers autour de la motion du maire

par GÉRALD OUELLET

SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ — Il est interdit aux employés de la voirie municipale de Sainte-Anne-de-Beaupré d'exécuter quelque travail que ce soit sur un terrain privé, pour le compte d'un contribuable, à moins que le travail découle de la responsabilité de la municipalité.

Cette motion du maire Jean Boisvert, présentée à l'assemblée régulière de février du conseil municipal est à l'origine d'une dispute opposant deux conseillers, MM. Joseph Morel et Michel Paré.

Attaque de Paré

Le conseiller Michel Paré a été seul à s'opposer à cette motion. Une telle résolution était inutile car, selon lui, la loi disait la même chose. "Il s'avère complètement inutile, pour ne pas dire insigni-

fiant, d'adopter une résolution municipale pour dire en fait qu'à l'avenir la ville va respecter les lois", avait-il précisé dans une lettre ouverte publiée dans LE SOLEIL en février dernier.

Revenant à la charge en mars, M. Paré a déposé un projet de résolution condamnant l'attitude de la ville et du conseiller Joseph Morel, responsable de la voirie. Selon M. Paré, la motion du maire Boisvert était un aveu que la ville avait jusqu'en février agi dans l'illégalité. Sans préciser s'il visait des travaux de nature purement privée, non reliés à un quelconque réseau municipal de services, M. Paré a accusé M. Morel de "favoriser quelques-uns de ses amis à l'encontre du bien commun et aux dépens des contribuables dans leur ensemble".

En conséquence, dans son projet de résolution qui fut rejeté, M. Paré a demandé que "M. Morel soit écarté du dossier de la voirie, que l'on fasse l'inventaire des travaux effectués sur les terrains privés et qu'on évalue leur coût réel. Après quoi, dans le même projet de résolution, M. Paré demandait que M. Morel rembourse lui-même les sommes d'argent dépensées par la ville au profit de quelques individus, ou encore qu'il démissionne".

Dans sa lettre ouverte, M. Paré a expliqué pourquoi c'est M. Morel et non le contribuable bénéficiaire qui devrait rembourser la ville pour les travaux effectués. Selon le conseiller Paré, cela est motivé, selon ses termes, par "le principe que c'est celui qui donne le cadeau qui paie, et non celui qui le reçoit. Autrement, Noël serait terne".

Réplique de Morel

Le conseiller Joseph Morel a répondu aux attaques par une lettre de ses avocats envoyée à M. Paré, le 13 mars 1980. Les avocats de la firme Pothier, Bégin, Delisle, Veilleux et Associés ont affirmé, citant au texte les articles 435 et 437 de la loi des cités et villes, que cette loi permet aux municipalités de faire des travaux d'aqueduc et d'égouts sur les terrains privés. Ils ont mis M. Paré en demeure de préciser l'article de loi qui dirait le contraire.

De plus, les procureurs de M. Morel ont souligné que "la pratique établie veut que, dans bien des circonstances, la municipalité soit dans l'obligation d'effectuer de tels travaux". Ainsi, ont-ils ajouté, parti-

culièrement au niveau des raccordements des systèmes d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial, de nombreuses municipalités ont, comme pratique administrative, l'habitude d'effectuer elles-mêmes les travaux de raccordement ou de réparation et, par la suite, d'en charger le prix au propriétaire privé". Il s'agit du raccordement des nouvelles maisons au réseau municipal d'aqueduc et d'égouts. Les avocats ont demandé à M. Paré de faire connaître les cas où la facture n'a pas été envoyée, afin que le secrétaire-trésorier de la ville puisse corriger la situation.

Les défenseurs de M. Morel ont enfin rejeté les accusations de favoritisme à l'endroit de leur client. Ils ont demandé à M. Paré de préciser les accusations qu'il porte, ainsi que les sommes qu'il désire

réclamer de son collègue. Ils n'écartaient pas la possibilité de poursuites contre M. Paré, si ce dernier ne s'exécute pas à l'assemblée du conseil du 3 avril ou avant, à moins qu'il ne retire ses paroles purement et simplement.

Les suites

Lors de l'assemblée du conseil municipal le 3 avril, M. Morel a lu la lettre de quatre pages de ses avocats, conformément aux instructions que ceux-ci lui ont données.

Quant à M. Paré, il a commenté ces faits dans une longue déclaration dans laquelle il affirme considérer l'incident comme clos. Vu qu'en mars le conseil de ville rejetait son projet de résolution, il a déclaré qu'il ne se croyait pas obligé de retirer ses paroles. C'est à suivre...

Pensée du jour

"Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire."

Gracieuseté du
RESTAURANT
LA SAUVAGERIE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

ACHETONS TOUS VOS BIJOUX EN OR

RABAIS DE
25%
sur montres
SEIKO

BIJOUTERIE BOILY
Place Laurier (2e étage)
656-1592



Un e.a. est un évaluateur agréé, un professionnel de l'évaluation reconnu par l'Office des professions.

POULIN, VERREAULT & ASSOCIÉS ENR.
1675, 23e Rue nord
Charny, G6W 5T9
832-4686

PRETS
1re HYPOTHEQUE
TAUX COMPETITIFS
Tél.: le jour 681-6144



LES FLORALIES

Un événement d'importance internationale qui se tiendra à MONTREAL du 17 mai au 1er septembre. Pour la première fois en AMERIQUE, c'est la rencontre des grandes traditions horticoles du monde.

Départs tous les samedis et dimanches du 17 mai au 31 août.

Départs additionnels les jours fériés suivants: 24 juin, 1er juillet et 1er septembre.

Prix \$20./pers.
Tarifs spéciaux pour enfants, personnes de l'âge d'or et groupes spéciaux.

Transport en autocar.
VOYAGES PARADIS
Place Tanguay Carrefour
Levis Charlesbourg
833-6823 627-0911
Voyageur

EXPANSOL PROPOSE UNE BONNE AFFAIRE SOUS LES PIEDS PLUTÔT QU'UN MAUVAIS TAPIS SUR BIENVENUE LES BRAS



Votre conseiller Expansol vous propose en exclusivité...

Petit matin

80% acrylique et 20% nylon combinant souplesse et résistance. Poils ultra-denses coupés, fermement tordus et stabilisés à l'autoclave. Pour le salon, la salle de séjour ou l'escalier.

Seulement
\$13.95 la verge carrée.



expansol
Les experts
en décoration de sol.

A. LAFLAMME
INC.
GIFFARD

3148, chemin Royal
Tél.: 661-8497

TAPIS SIMON
INC.
LEVIS

6, Rte Trans-Canada ouest
Tél.: 833-4818

J.-PIERRE FILLION
INC.
CHARNY

496, 18e Rue
Tél.: 832-2591

DECOR MARCEL CARRIER
LTEE
ST-NICOLAS

788, boul. Méthot
Tél.: 831-1143

la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-

La Société d'agriculture

L'insémination artificielle encore peu répandue en Beauce

par Paul-Henri DROUIN

du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Dans la région de Beauce, 50 pour 100 des vaches laitières n'ont jamais été inséminées artificiellement, une technique populaire au Québec depuis une trentaine d'années.

C'est du moins l'évaluation de M. Yves Giguère, 2e vice-président de la Société d'agriculture de Beau-

ce, lors d'une réunion tenue à Saint-Joseph de Beauce, sous la présidence de M. Patrick Bouffard, de Saint-Victor, et qui regroupait une cinquantaine de producteurs.

Selon M. Giguère "il ne devrait plus y avoir de doutes sur les avantages que joue l'insémination pour engendrer des sujets plus productifs et par conséquent bâtir des troupeaux plus efficaces, puisqu'il a été prouvé qu'il y a une relation étroite entre le niveau de

production et le degré d'utilisation de l'insémination artificielle".

"Au Québec, ajoute M. Yves Giguère, les données du PATLQ confirment la supériorité de production des sujets engendrés par les taureaux du CIAQ (Centre d'insémination artificielle du Québec) car il a été mis en preuve que les différences observées représentent de 350 à 700 livres de lait par vache annuellement."

"En employant l'insémination artificielle, a-t-il dit, on élimine du même coup les dangers qui existent à manoeuvrer un taureau, qui demeure un animal dangereux."

Il y a aussi l'avantage, d'expliquer M. Giguère, "d'éliminer le taureau aux champs qui contrôle les saillies des vaches d'un agriculteur et aussi de celles de son voisin qui lui voudrait bien en être le seul maître".

Tout en mentionnant que le producteur va de plus en plus vers une production laitière répartie sur toute l'année, M. Yves Giguère est d'opinion "que pour cela il faut faire saillir les vaches qu'on veut et quand on le veut pas quand le taureau l'a décidé".

M. Giguère a de plus informé les producteurs "que les taureaux sélectionnés par le CIAQ ont tous un très haut potentiel génétique et permettent à un producteur d'utiliser un taureau qu'il n'aurait pas les moyens de se procurer".

Toutefois, ajoute le représentant de la Société d'agriculture de Beauce, "avec l'utilisation de l'insémination artificielle on ne sait pas toujours ce que cela va donner dans son troupeau, mais dit-il, on peut utiliser 3 ou 4 taureaux dans une année et sûrement avoir quelque chose de valable, alors qu'on ne peut pas se permettre de garder 3 ou 4 taureaux et si celui qu'on utilise ne donne pas les résultats qu'on attendait on se retrouve avec toutes ces taurines qui ne valent rien d'autre que la viande".

Un autre point qui a son importance, déclare M. Giguère, "c'est la conformation, car un taureau éprouvé en insémination, on connaît ses points forts et ses faiblesses et on peut ainsi corriger certains défauts dans son troupeau".

C'est pour ces raisons, a conclu M. Giguère, que la Société d'agriculture de Beauce a décidé encore cette année de faire la promotion de l'insémination artificielle.



Une vache sur deux a été inséminée artificiellement, en Beauce.

Le Soleil, Clément Thibault

en bref



Le Soleil, Gilles Pénin

Futur centre sportif

MM. Léo-Paul Bédard, Georges Lapierre et Jacques Morin montrent fièrement une maquette du futur centre sportif et culturel de Charny, un projet de \$1.5 million. A chaque extrémité d'une bâtisse mesurant 64 mètres carrés, seront situées une patinoire de grandeur réglementaire et une piscine de 25 mètres. Se trouveront au centre de nombreux locaux de service, comme ceux de l'administration, un restaurant et, à l'étage, une grande salle polyvalente de 375 mètres carrés. Les plans sont de l'architecte Guy Filion.

Décision qui tarde

MATANE — Nombreux sont ceux qui auront été déçus par l'annulation de la conférence de presse sur la rétrocession des lots intra-municipaux, que devaient donner conjointement les ministres Yves Bérubé et Jean Garon, hier, à Matane. Sans parler des journalistes, laissés en plan devant leur tasse de "café", une vingtaine de membres du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, qui avaient déclenché un arrêt de travail de 24 heures, attendaient les deux ministres de pied ferme. Les représentants de la Coopérative de développement agro-forestier du Témiscouata (JAL) auraient également attendu le ministre Garon ce qu'il advient de la subvention réclamée depuis bientôt deux ans. De semaine en semaine, le Conseil du trésor retarde une décision, qui, si elle n'intervient pas dans les plus brefs délais, entraînera la disparition de la coopérative du JAL.

CLSC de Montmagny-Sud: début des travaux

SAINT-FABIEN — Le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Denis Laize, a procédé hier à la levée de la première pelle de terre inaugurant les travaux de construction du futur bâtiment du centre local des services communautaires de Montmagny-Sud, à Saint-Fabien-de-Panet. Le ministre était en outre accompagné à la cérémonie par le maire de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, M. Laurent Lapointe. Ce dernier a souligné les retombées économiques favorables à la région qu'entraînera le futur établissement, en plus des soins et des services sociaux déjà offerts. La construction représente des investissements de plus de \$650,000.

Vendre la Côte-Nord

SEPT-ÎLES — Dix importantes sociétés de la Côte-Nord exposeront une vaste gamme de produits qu'elles doivent acheter bien souvent à l'extérieur du Québec et qu'elles seraient désireuses d'acheter ici dans la mesure du possible, les 7 et 8 mai prochains, à l'Hôtel Méridien de Montréal. Intitulée Expo-Profits Côte-Nord, cette exposition s'adresse aux hommes d'affaires et chefs d'entreprises du Québec, selon le ministère du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce du Québec qui patronne l'exposition. C'est le salon Panorama du 25e étage qui recevra les exposants.

Hold-up de \$1,200

SAINT-RAYMOND — Deux cagouleurs armés d'un revolver ont forcé, un livreur de journaux à leur remettre le contenu de la sacoche qu'il portait, soit la somme de \$1,200. Le vol a main armée a eu lieu dans la soirée de lundi, à Saint-Raymond de Portneuf. La Sûreté du Québec recherche les auteurs de ce vol qualifié.

Subvention de \$3,000 pour "ENJEU"

CHARNY — Le ministère de l'Environnement du Québec a octroyé une subvention d'un montant de \$3,000 au groupe Environnement-Jeunesse aussi connu sous le nom d'ENJEU, a annoncé hier le député de Lévis à Québec, M. Jean Garon. Comme le siège social de ce groupe est situé à Charny, et que M. Jacques Breton est le responsable de la région Québec-Rive-Sud de l'organisme ENJEU, c'est le député de Lévis qui a en effet piloté ce dossier auprès du ministère de l'Environnement.

Prendre l'air...

LEVIS — "Viens prendre l'air". C'est le thème choisi cette année par le club de jogging de la Rive-Sud pour inviter tous les citoyens à participer à son activité. Il prépare une séance d'information pour mercredi, 23 avril, à 19h30, au centre culturel de Lévis, avec la collaboration de Kino-Québec et du service des loisirs de la ville de Lévis; à l'ordre du jour: activité du club, entraînement collectif, séances théoriques et pratiques, etc.

Inauguration samedi prochain

RIMOUSKI — Le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin inaugurera, le 19 avril prochain, le nouvel établissement de l'Institut maritime du Québec à Rimouski. Seront présents à l'événement MM. Georges-Henri Gagnon, médecin de Rimouski et président du conseil d'administration, Gilles Beauchemin, directeur général du collège, Donald Tremblay, commandant de l'Institut et de nombreuses personnalités qui ont participé de près à la fondation de l'Institut maritime. Au total quelque 500 invités sont attendus. Situé au numéro 53 de la rue Saint-Germain ouest à Rimouski, l'édifice a appartenu à la Communauté des Sœurs de la Charité jusqu'en 1976. Acheté par le collège cette même année, au coût de \$700,000, il a été rénové en 1978 pour une somme totale de \$3,280,000. Avec l'installation des équipements d'une valeur approximative de \$1,500,000, près de \$6,000,000 ont été investis en deux ans.

Encore des gagnants

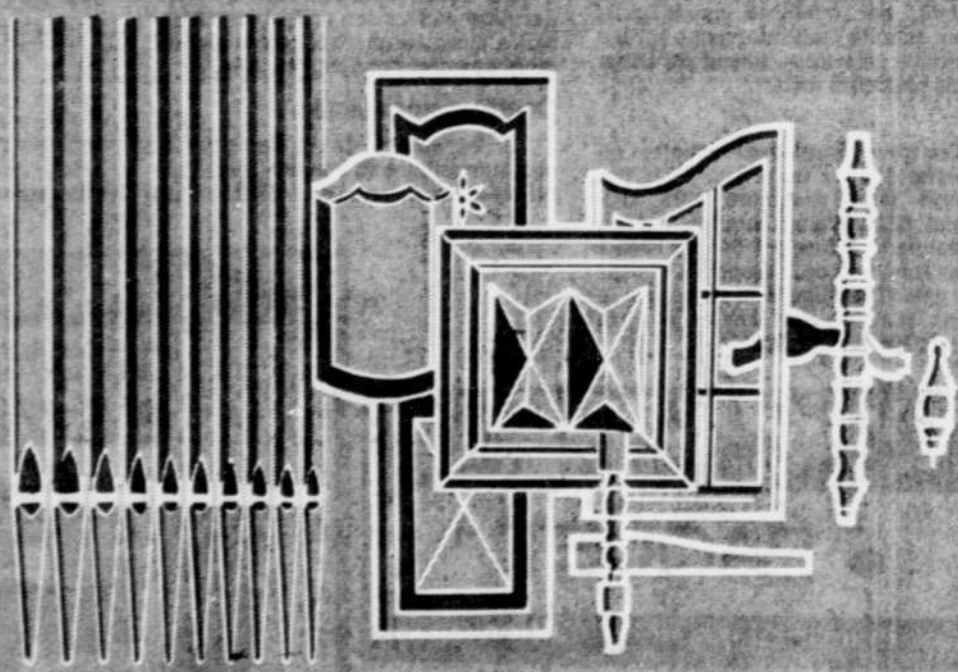
QUÉBEC — Le programme de sensibilisation à la lecture intitulé "Le Livre du pays" organisé par l'Association canadienne d'éducation de langue française a encore fait des gagnants lors de son tirage du premier avril dernier. L'ACELF a choisi, parmi les participants qui se sont conformés aux conditions du programme, dix étudiants des niveaux élémentaire et secondaire de différents endroits du pays. On retrouve par ailleurs ces gagnants: Marco Bédard, école secondaire Notre-Dame-Trinité, Saint-Georges, Beauce et Eric St-Amand, école Zenon-Soucy, Saint-Rédempteur, Matane.

Sommet régional

RIMOUSKI — La Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec organise un Sommet régional sur le développement économique du milieu rural du Bas-Saint-Laurent les 18 et 19 avril prochains. Au cours du mois de mars, diverses tables sectorielles ont été tenues afin de déterminer les thèmes de discussion et les intervenants lors de ce sommet. Ces tables, préparatoires à la rencontre avec les ministres concernés, portaient sur la forêt, l'agriculture, le tourisme, les municipalités rurales, l'industrie et le commerce ainsi que sur le rôle d'agent de développement des organismes de développement communautaire en milieu rural.

CASAVANT

Vous invite



le 26 avril 1980, entre 13 et 17 heures
400, rue Girouard, Saint-Hyacinthe

sortie 133 - autoroute 20
 approximativement 1 mille de la sortie

Cent ans: c'est plus qu'une vie, c'est presque un mythe dont on veut connaître la réalité, qu'on veut palper, pouvoir imaginer.

Profitez de l'occasion unique pour découvrir les orgues Casavant. Explorez le monde fascinant de notre maison.

Vous verrez et entendrez les orgues qui ont fait de nous une entreprise de renommée internationale. Des orgues aux meubles Casavant, de la fabrication du mobilier d'église à la réalisation des buffets d'orgues les plus élaborés, les ébénistes de la maison ont toujours fait preuve de maîtrise. Cent ans

après, le désir de mettre en valeur les talents de ces artisans a inspiré la création d'un meuble qui soit digne de cet héritage, tout en se prêtant remarquablement bien aux exigences de la vie contemporaine.

Vous découvrirez les collections "Coeur-de-Pomme" et "Bois-Fleury", synonymes de richesse et de qualité inégalée.

Service d'autobus disponible: départ et retour à La Maison Casavant, 6 côte de la Fabrique, Québec, Québec.

Prix par personne \$7.00 aller-retour.

Réservation nécessaire, communiquez avec Madame Lise Collin à: (418) 692-1272.

Charles · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur

Minime baisse de la taxe foncière, à Saint-David

par Gilles PEPIN

SAINT-DAVID — Les contribuables de la municipalité de Saint-David-de-l'Auberivière paieront, en général, un petit peu moins de taxes foncières, cette année. La municipalité, par suite de la réforme fiscale, a décidé d'occuper environ 84 pour 100 du champ d'impôt foncier qu'a dû abandonner la commission scolaire.

Selon le budget qui a été accepté par le conseil municipal, cette semaine, le taux de la taxe foncière munici-

pale passe de \$0,88 à \$1,50 par \$100 d'évaluation imposable. Le montant de la taxe d'eau passe de \$110 à \$145. La taxe d'affaires passe du taux de 2 pour 100 à celui de 7 pour 100.

Le montant total du budget municipal, qui était de \$1,395,269, en 1979, est de \$1,756,793 pour cette année. Des augmentations se retrouvent presque à tous les postes et, premièrement, concernant les salaires (8 à 10 pour 100). Deux employés ont été ajoutés dernièrement: un inspecteur municipal et un technicien en loisirs.

Le maire, M. André Carrier, a expliqué qu'un montant doit être prévu pour la préparation d'un nouveau rôle d'évaluation. Concernant la sécurité publique, l'augmentation prévue est de 28 pour 100. L'achat de l'eau de la ville de Lévis coûtera environ \$15,000 de plus qu'en 1979. Le nouveau service d'information prendra près de \$10,000, tandis que le service de la dette accapara \$90,000 additionnels et, à tout cela, doit enfin s'ajouter l'appropriation d'un déficit d'environ \$30,000.

Le budget de cette municipalité s'accroît donc de 26 pour 100, en 1980. Le service de la dette prend 42,7 pour 100 de ce budget, l'administration 11,5 pour 100, la sécurité publique 9,5 pour 100, le transport 12,5 pour 100, l'hygiène 10,7 pour 100, les loisirs 3,6 pour 100, etc....

Au chapitre des revenus, le montant de transfert net, pour prendre le langage des dirigeants municipaux, sera d'environ \$260,000, en 1980, mais il sera de \$118,000, l'an prochain. Les revenus de taxes procureront \$1,224,801 à la municipalité, cette année.

En général, le propriétaire dont la maison est évaluée entre \$35,000 et \$45,000, ce qui se retrouve le plus, aura une facture de taxe foncière diminuée de 2 à 3 pour 100, par rapport à ce qu'il payait globalement, en 1979, au municipal et à la commission scolaire. La diminution serait un peu plus appréciable concernant un propriétaire de maison à logement. Dans le cas du propriétaire d'une maison mobile, il s'agit plutôt d'une augmentation.



De l'eau, de l'eau!

C'est justement ce que se sont dit, hier matin, les citoyens de la rue Parent, à Lauzon, quand ils se sont éveillés en entendant l'eau qui déferlait. Des employés municipaux ont effectué des travaux d'urgence en plaçant notamment des sacs de sable pour détourner le torrent qui avait déjà envahi les sous-sols de plusieurs maisons. L'eau provenant des champs situés plus haut, vers le sud, coulait abondamment dans la rue. Un tuyau est écrasé sous le pavé, a déclaré un employé municipal, en indiquant qu'il faudra sans doute une autorisation du conseil de ville avant de pouvoir remédier définitivement au problème.

Centre d'accommodation projeté à Montmagny, au coût de \$1 million

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — Un centre d'accommodation comprenant une épicerie et sept à huit boutiques sera construit à Montmagny, au coût d'environ \$1 million, à l'intersection de la 7e rue et du chemin des Poiriers, la desserte ouest de cette ville à l'autoroute transcanadienne.

C'est ce qu'ont confirmé ces jours derniers au SOLEIL des porte-parole de la Compagnie 91768 Canada Ltée, les courtiers en immeubles Gaston Boutin, de Lévis, et Robert Bernier, de Montmagny.

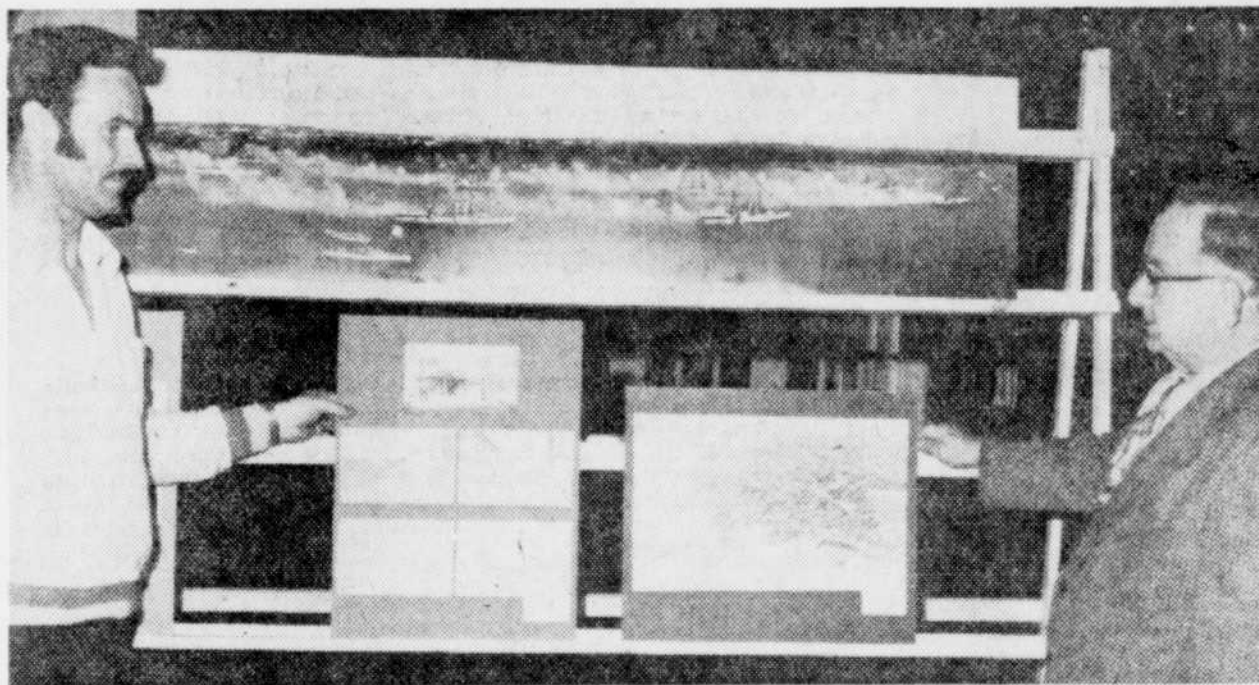
La mise en chantier du mini-centre commercial est prévue pour la fin de

l'été prochain, et son ouverture pour mars ou avril 1981.

On sait que Montmagny dispose déjà d'un centre commercial érigé au nord de la route 132 et à l'ouest du centre-ville, il y a plus de cinq ans, sous la raison sociale des Galeries Montmagny Inc.

Le projet de deuxième centre commercial, qui portera le nom de Carrefour Poirier, comprendra un marché d'alimentation Métro, auquel s'ajouteront un comptoir de banque et divers locaux de services, dans un immeuble de type "strip", ou s'allongeant sur une seule rangée et sans mail, derrière un terrain de stationnement de 144 voitures.

Exposition de photos anciennes sur Lévis



MM. Gaétan Paquet et Marcel Léveillé devant une ancienne photographie, de 15 pouces sur 86 pouces, qui a été prise en 1908, à l'occasion du troisième centenaire de Québec.

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Pas moins de 150 photographies anciennes et des reproductions de bonnes dimensions, dignes des plus belles archives, constituent le matériel d'une exposition itinérante qui sera présentée sur la Rive-Sud de Québec durant les prochains mois.

Ces précieux documents sont justement destinés à garnir les archives de la Société d'histoire régionale de Lévis, selon ce qu'a déclaré au SOLEIL M. Gaétan Paquet, président du club de photo Le Cyclope et auteur des nombreuses reproductions.

L'exposition itinérante, placée sous le thème "Les Lévisiens se souviennent", a été inaugurée, hier soir, au couvent de Lévis, où elle demeurera deux ou trois jours à l'intention des étudiants qui ont ainsi l'occasion de découvrir une partie importante du patrimoine et d'apprendre à l'apprécier.

En mai prochain, cette exposition itinérante sera au collège de Lévis, puis, du 18 au 28 juin, au centre commercial Les Galeries Chagnon. Ce sera surtout à ce dernier endroit que le public pourra voir ces oeuvres historiques.

Collaboration

Dans cette réalisation intéressante, M. Gaétan Paquet a eu la collaboration de M. Marcel Léveillé, un Lévisien déjà très intéressé à l'histoire régionale. Une subvention a été octroyée par le ministère québécois des Affaires culturelles.

Il arrive souvent de voir des recherches subventionnées par un gouvernement supérieur, mais dont le résultat va se perdre sur des tablettes; ce ne pourrait être le cas, cette fois-ci, puisque la Société d'histoire de Lévis, dynamique et encore jeune, aura tout intérêt à montrer ces oeuvres, témoins d'un long passé.

La Société d'histoire régionale de Lévis sera sans contredit le

meilleur gardien de ces richesses patrimoniales, sorties de plusieurs endroits, où l'on ne savait comment les conserver ni à qui les confier. La mairie de Lévis a été ainsi une ressource précieuse, de même que plusieurs maisons familiales.

Une grande photographie, de 15 pouces sur 86 pouces, a été notamment récupérée. Est en bon état et représente une vue panoramique de la Rive-Sud, prise en 1908, à l'occasion du troisième centenaire de Québec.

"Les Lévisiens se souviennent" présente aussi un montage de toutes les photographies des maires de Lévis, depuis la création de cette municipalité jusqu'à aujourd'hui. Il y a aussi des photographies des grandes familles de Lévis, comme les Kronstrom, Lemieux, Bourget, Bourassa, Couture et autres.

S'ajoutent à cela, par exemple, des vieilles photographies de la maison Plante, des vieux forts, des traversiers, des tramways, etc....

Pensée du jour

"Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire."

Gratuité du RESTAURANT LA SAUVAGÈRE St-Jean-Chrysostome 839-7914

ACHETONS TOUS VOS BIJOUX EN OR

RABAIS DE 25% sur montres SEIKO

BIJOUTERIE BOILY Place Laurier (2e étage) 656-1592



Un e.a. est un évaluateur agréé, un professionnel de l'évaluation reconnu par l'Office des professions.

POULIN, VERREAULT & ASSOCIÉS ENR. 1675, 23e Rue nord Charny, G6W 5T9 832-4686

PRETS 1re HYPOTHEQUE TAUX COMPETITIFS Tél.: le jour 681-6144



LES FLORALIES

Un événement d'importance internationale qui se tiendra à MONTREAL du 17 mai au 1er septembre. Pour la première fois en AMERIQUE, c'est la rencontre des grandes traditions horticoles du monde.

Départs tous les samedis et dimanches du 17 mai au 31 août.

Départs additionnels les jours fériés suivants: 24 juin, 1er juillet et 1er septembre.

Prix \$20./pers.

Tarifs spéciaux pour enfants, personnes de l'âge d'or et groupes spéciaux.

Transport en autocar.



Place Tanguay Carrefour Lévis Chaudière 833-6823 627-0911

Voyageur

EXPANSOL PROPOSE UNE BONNE AFFAIRE SOUS LES PIEDS PLUTÔT QU'UN MAUVAIS TAPIS SUR BIENVENUE LES BRAS



Votre conseiller Expansol vous propose en exclusivité...

Petit matin

80% acrylique et 20% nylon combinant souplesse et résistance. Poils ultra-denses coupés, fermement tordus et stabilisés à l'autoclave. Pour le salon, la salle de séjour ou l'escalier.

Seulement \$13.95 la verge carrée.



expansol Les experts en décoration de sol.

A. LAFLAMME INC. GIFFARD 3148, chemin Royal Tél.: 661-8497

TAPIS SIMON INC. LEVIS 6, Rte Trans-Canada ouest Tél.: 833-4818

J.-PIERRE FILLION INC. CHARNY 496, 18e Rue Tél.: 832-2591

DECOR MARCEL CARRIER LTEE ST-NICOLAS 788, boul. Méthot Tél.: 831-1143

décès et avis divers

• rétroscènes et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • l'avis

705 AVIS DE DÉCÈS

ALLARD (Joel & Jessie) —



A St-Lambert le 13 avril 1980, âgés respectivement de 14 ans et 10 mois, sont décédés Joel et Jessie Allard, enfants de M. et Mme Magella Allard (Rose-Aimée Lachance), leur frère Michel, leurs grands-parents M. Georges-Henri Allard et M. et Mme Henri Lachance, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. Pour renseignements 529-3371.

BEGIN (Bernard) — A Trois-Rivières, le 13 avril 1980, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Bernard Begin. Il laisse dans le deuil son épouse, Mme Bernard Begin (Dagmar Alshen), son frère, M. André Begin, sa sœur, Mme Colette Hallissey, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Alfred Alshen, M. Desmond Hallissey, Mme Clémence Begin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles ont eu lieu le 14 avril à 14h en l'église Ste-Thérèse de Trois-Rivières. Il a été inhumé au cimetière de St-David comté Lévis.

BOUCHARD (Claude) — A Québec le 15 avril 1980, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Claude Bouchard, époux de feu dame Gilberte Frenette, il demeurait au 904 avenue Cartier, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 avril à 10h. Départ de la Coop. Funéraire du Plateau 260 des Franciscains à 9h45, pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil sa fille Susie, ses frères, M. et Mme Paul Bouchard, M. et Mme Robert Bouchard, M. et Mme Maurice Bouchard, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Jacques Frenette, M. et Mme Aurélien Bernier, Mme Francine Brochu, Mme Germaine Bouchard, Mme Jeanne Morenzi. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

CÔTE (André) — A St-Raymond, le 14 avril 1980, à l'âge de 25 ans, est décédé M. André Côte, il était le fils de M. Oscar Côte et de dame Claris Bouchard. Il demeurait au 347 rue St-Pierre, St-Raymond. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 avril à 11h. Départ de la résidence funéraire Salon St-Raymond Inc. 390 rue St-Joseph, St-Raymond à 10h45, pour l'église de St-Raymond, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre ses parents, son frère, M. et Mme René Côte (Francine Dery), ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines et amis(es) de St-Raymond. La journée des funérailles le salon sera ouvert à compter de 9h30.

DORION (François)



Aux Escoumins, le 10 avril 1980, à l'âge de 21 ans est décédé accidentellement M. François Dorion, biologiste, fils de Mme Sylvette Bernier Dorion, diététiste à l'hôpital Saint-François d'Assise et de M. Gilles Dorion, professeur à la Faculté des Lettres de l'université Laval. Il demeurait au 2729 rue Le Verrier, Sainte-Foy. Il laisse dans le deuil, outre ses parents, sa sœur Hélène, ses grands-parents: M. et Mme Odilon Bernier, ses oncles et tantes: M. et Mme Joseph Lizio (Madeleine), M. et Mme Gilles Bernier, M. et Mme Raymond Bernier, Mme Marcel Dorion, M. et Mme Gaston Dorion, M. et Mme René Dorion, M. Paul Dorion, M. et Mme Gérard Fortier, M. et Mme Jacques Dorion, M. et Mme Michel Dorion, M. et Mme Claude Dorion, M. et Mme Yvon Dorion, M. et Mme Guy Boucher, son amie Francine, ainsi que de nombreux cousins, cousines et amis. Une messe de requiem sera chantée, en l'absence du corps, à l'église Notre-Dame-de-Pôly, samedi le 19 avril 1980 à 10h a.m. La famille se tiendra à l'église à partir de 9h30 pour recevoir les marques de condoléances. Compenser l'envoi des fleurs par un don adressé au GTRQ, à l'attention de M.

Edwin Bourget, local 2064, Pavillon Vachon, Faculté Sciences et Génie, université Laval, G1K 7P4.

DROUIN (Régina) — A Québec, le 15 avril 1980, est décédée Mlle Régina Drouin, fille de feu M. Adolphe Drouin, et de feu dame Alexina Simard. Elle demeurait au 476, 12e Rue. Les funérailles auront lieu vendredi, le 18 avril à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard et Fils Ltée 1290, 1ère Avenue à 9h40 pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles, sur la rue St-Vallier Ouest. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs et belles-sœurs: M. Joseph Drouin, Mlle Juliette Drouin, M. et Mme Lucien Drouin (Alma Saillant), de Montréal, Mme Gérard Coulombe (Alice Drouin), ses neveux et nièces: M. et Mme Roméo Drouin, M. et Mme Roger Duguay (Jeannine Drouin), ainsi que plusieurs cousins et cousines. Le foyer funéraire sera ouvert de 14h à 17h, et de 19h à 22h. L'avant-midi des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8h30. Pour informations 529-9221.

HUOT (Adélard) — A l'Hôpital Ste-Anne de Beaufort, le 14 avril 1980, à l'âge de 77 ans et 6 mois, est décédé M. Adélard Huot. Il demeurait à Château-Richer. Les funérailles auront lieu mercredi, 16 avril, à 15h. Départ du salon funéraire de la Coop des Frais Funéraires 7851 av. Royale Château-Richer à 14h45 pour l'église de Château-Picher et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Narcisse Rhéaume (Marie-Anne), Mme Georges Laplante (Mathilde), M. et Mme Pierre Huot (Germaine Cloutier), Mme Emmanuel Lemelin (Georgina), M. et Mme Antoine Huot (Marie-Paule Trépanier), M. et Mme Alfred Allard (Thérèse), Mme Robert Paré (Rose-Yvonne), Mme Joseph Huot (Cécile Cloutier), Mme Mathias Huot (Jacqueline Robitaille).

LETOURNEAU (Nicole) — A Québec, le 14 avril 1980, à l'âge de 37 ans, est décédée Mlle Nicole Letourneau, employée du Ministère Des Affaires Sociales, agent de bureau du Régistre De La Population, fille de feu M. Armand Letourneau et de dame Reine Martineau. Elle demeurait au 2400 4ème Avenue, Limoilou. Les funérailles auront lieu jeudi, le 17 avril, à 15h. Départ du foyer funéraire Lépine-Cloutier Ltée 990 1ère Avenue à 14h45 pour l'église St-Paul Apôtre et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil sa mère, Mme Reine Letourneau Labrie, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Léo Falardeau (Pierrette), Mlle Michelle Letourneau, M. et Mme Yves Letourneau (Jacqueline Blouin), M. et Mme Henri Sanfaçon (Renée), M. Claude Letourneau, M. et Mme Roger Routhier (Lisette), M. et Mme Jacques Letourneau (Nicola Côte), ainsi que les enfants de son beau-père feu M. Albert Labrie et leurs épouses, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements, 529-3371.

PLAMONDON (Olivine Genest) — A l'Hôpital du Sacrement, le 15 avril 1980, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Olivine Genest, épouse de feu Antonio Plamondon. Elle demeurait au 717 rue St-Joseph, St-Raymond. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 avril à 14h. Départ de la résidence funéraire Salon St-Raymond Inc. 101 rue St-Joseph, St-Raymond à 13h45, pour l'église de St-Raymond, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Gaston Plamondon (Marie-Paule Paquet), M. et Mme André Petitclerc (Lucille Plamondon), M. et Mme Maurice Gasse (Carmen Plamondon), M. et Mme Jean-Paul Vallière (Pierrette Plamondon), M. et Mme Armand Plamondon (Gisèle Douville), M. et Mme Marc Plamondon (Denise Goyette), M. et Mme Yvon Plamondon (Hélène Dion), M. et Mme René Plamondon (Jeanne-d'Arc Arseneault), M. et Mme Philippe Plamondon (Yolande Lortie), M. et Mme Gaston Lepage (Thérèse Plamondon), M. et Mme Julien Plamondon (André Poirier), M. et Mme Ghislain Plamondon (Madeleine Provancher), M. Gilles Plamondon; sa sœur, Mme Antonio Côte, son frère, M. et Mme Ernest Genest; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lauriat Plamondon, M. Rosaire D. Plamondon, Mlle Marie-Anne Plamondon, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. La journée des funérailles le salon sera ouvert à compter de midi.



Pour dire merci aux parents et amis, lors d'un décès, utilisez la rubrique "Cartes de remerciements" du Soleil. 647-3311

TENDLAND (Paul-Emile) — A Québec, le 15 avril 1980, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Paul-Emile Tendland, époux de dame Antoinette Bédard. Il demeurait à 122 St-François ouest, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi, le 18 avril à 10 heures. Départ de la résidence funéraire

Sylvio Marceau Inc. 224 St-Vallier ouest à 9h45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Guy Violette (Denise), M. et Mme Jacques Tendland (Christiane Armstrong), M. et Mme Claude Boisvert (Nicole), M. et Mme Richard Corriveau (Lisette), M. Réjean Tendland, M. et Mme Alain Armstrong (Joanne), Mlle Line Tendland, Mlle Linda Tendland ainsi que plusieurs petits-enfants, frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

LAFLURE (Louis) — Les membres de la famille Laflure remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Louis Laflure, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

ARIAL (Marie Lemieux) — Samedi le 19 avril, à 14 heures, en l'église St-Malo, sera chanté le service anniversaire de Mme Marie Lemieux, épouse de Louis Ariel. Parents et amis y sont invités.

CÔTE (Philomène Belleau) — Vendredi le 18 avril 1980, à 11h, en l'église Notre-Dame du Chemin, sera chanté le service anniversaire de dame Philomène Belleau, épouse de feu François Côte. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMOND (Philippe) — Samedi le 19 avril à 14 heures, en l'église St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Philippe Emond, époux de Germaine Nadeau. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERCI à St-Jude et à l'Enfant-Jésus de Prague, pour l'aveu obtenu. Mme L. Labrecque.

REMERCIEMENTS à Mère Marcelle Mallet, pour l'aveu obtenu. F.L. Québec.

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES
Orchidée Fleuriste
1068 av. Cartier, 529-0739.

FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS
MME S. LAHAYE
Libre, fleuriste
1027, 3e Avenue, Québec
Tél.: 524-4613
COMMANDES ACCEPTÉES
ET REMPLIES LES DIMANCHES ET FÊTES

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES
THERIAULT & FILS
710, 12e Rue, Québec, 524-1561.

Le tarif de décès et avis divers est de 20, du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

647-3311

En hommage à FRANÇOIS DORION BIOLOGISTE



Sois heureux François dans ce paradis féérique des profondeurs marines. Continue de crier aux gens de la terre les joies indéchiffrables de tes découvertes follement admiratives. Tes parents et amis.

Les Brigades rouges ont été trahies par un de leurs chefs

MILAN (AP et NYTNS) — Un ancien dirigeant des Brigades rouges, Patrizio Peci, a fourni des renseignements à la police qui ont permis d'appréhender une trentaine de suspects au cours des derniers jours, annonçait-on hier de source officielle.

Les arrestations ont été effectuées à Turin, Milan et Biella. Il s'agit de l'un des plus importants coups de filet contre les terroristes italiens. Les perquisitions ont permis de découvrir des armes et des documents.

Les révélations de Peci auraient eu de graves répercussions au sein de l'organi-

sation qui a inscrit à son actif l'enlèvement et le meurtre de M. Aldo Moro et de nombreux assassinats.

La plupart des suspects travaillaient comme enseignants, ouvriers ou dans des syndicats. Le démantèlement touche à la fois "le centre névralgique" de l'organisation ainsi que les membres des commandos.

Selon la police, Peci avait fourni aux autorités une liste de noms et adresses de terroristes, renseignements qui se révélèrent exacts après une première enquête. Les raisons des révélations du militant d'extrême gauche n'ont pas été rendues publiques.

Lors de la dernière perquisition hier à Biella, les policiers ont saisi des armes, des gilets pare-balles et des explosifs dans la maison de campagne de Pier Luigi Bo-

lognoni, ancien employé de Michelin arrêté la semaine dernière.

Toutes les personnes arrêtées ont été inculpées d'activités subversives et d'appartenance à des groupes armés.

Les circonstances de l'enlèvement de M. Moro et de son assassinat le 9 mai 1978, après 54 jours de détention, n'ont jamais été éclaircies bien que plus de 500 personnes aient été arrêtées depuis comme suspects et que 23 d'entre elles aient été formellement inculpées à ce sujet.

Salvador: 100 morts en avril

SAN SALVADOR (AFP) — Au moins 100 personnes, pour la plupart des paysans, ont été tuées au Salvador pendant le mois d'avril, dont 36 au cours des dernières 48 heures, indiquant-on officiellement hier soir dans la capitale salvadorienne.

Sept cadavres, dont celui du maire de la ville de Soyapango, à 6 km au nord de San Salvador ont été relevés hier à la suite d'affrontements armés lundi dernier entre des groupes d'extrême-gauche et l'armée locale.

Dans le département de Chalatenango, au nord du pays, six civils ont été tués après un accrochage avec une patrouille militaire.

Neuf autres ont subi le même sort dans les villages

de la Laguna et de Picacho, (province de Chalatenango), victimes selon les autorités locales de groupes terroristes.

Par ailleurs, trois jeunes gens qui tentaient d'occuper une station d'essence ont été tués après que la police eut donné l'assaut.

Pour sa part, l'armée fait état de la mort d'un sous-lieutenant, de trois sergents et d'un soldat au cours des affrontements de ces dernières 48 heures.

Enfin, des militants des "Forces populaires de libération" (FPL) ont occupé hier pendant une heure plusieurs radios locales du nord du pays, au cours de laquelle ils ont diffusé des appels à la rébellion.

goules, portant des anoraks noirs et armés de revolvers.

L'enquête a également établi que les malfaiteurs avaient reconnu les lieux au cours de la nuit. En effet, des religieuses d'un couvent proche ont déclaré avoir été réveillées par ce qui leur semblait être des pas de personnes marchant sur les toits. L'une d'elle a en outre déclaré avoir tenté de vérifier ce qui se passait, mais n'avoir rien découvert de suspect.

Important vol de diamants à Londres

LONDRES (AFP) — Des diamants estimés à 500.000 livres (\$1.250.000) ont été dérobés, hier, à Londres, dans une boutique de Hatton Gardens, le quartier des bijoutiers, au cours d'un hold-up qui a fait plusieurs blessés, dont certains ont dû être hospitalisés.

Selon les premiers éléments de l'enquête conduite par la brigade des vols de Scotland Yard, le vol a été effectué par trois ou quatre hommes dont les visages étaient masqués par des ca-



Réfugiés haïtiens
Les réfugiés haïtiens continuent à arriver par centaines sur les côtes de Floride. 226 sont arrivés lundi sur de petits voiliers. Au total, 3.500 Haïtiens se sont réfugiés aux Etats-Unis depuis le début de l'année.

250 Cubains à Costa Rica aujourd'hui

SAN JOSE (AFP) — Le premier contingent de réfugiés cubains de l'ambassade du Pérou à La Havane devait quitter, la nuit dernière, Cuba et arriver ce matin à San Jose de Costa Rica.

Le gouvernement costaricien avait décidé, conformément à sa "tradition de senti-

ments humanitaires", d'accueillir 300 réfugiés cubains qui pourront s'installer définitivement dans le pays.

Le président Rodrigo Carazo a également indiqué que son pays était prêt à recevoir à titre provisoire, tous ceux des autres 10.000 réfugiés qui pourraient avoir à transiter

par le Costa Rica. Ceci, à deux conditions: que son pays n'ait pas à financer ce transit et que le séjour de ces autres réfugiés ne dépasse pas 6 semaines.

Jusqu'à présent, les seuls pays qui aient annoncé leur intention de recevoir des réfugiés sont les Etats-Unis

(3.500), le Pérou (1.000), l'Espagne (500), le Costa Rica (300), l'Equateur (200), la Belgique (150) et le Canada (300).

Le Canada en effet accueillera jusqu'à 300 des Cubains réfugiés à l'ambassade du Pérou à La Havane, a annoncé hier soir le ministre canadien de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy.

Aucun Cubain ne sera reçu à La Havane même, a insisté le ministre. Ceci, estimant les observateurs, pour éviter à l'ambassade canadienne à Cuba une situation identique à celle du Pérou.

Demande de mise en accusation contre M. Michel Poniatowski

PARIS (AFP) — Les députés gaullistes ont demandé hier la réouverture du "dossier de Broglie", du nom du parlementaire tué dans une rue de Paris le 24 décembre 1976, tandis que les groupes communiste et socialiste déposaient chacun à l'Assemblée nationale un projet de résolution demandant la mi-

se en accusation devant la Haute Cour de justice du ministre de l'Intérieur de l'époque, M. Michel Poniatowski.

Hier matin, M. Claude Labbé, président du groupe RPR (Rassemblement pour la république, le plus important groupe de l'Assemblée), a déclaré que si le dossier n'était pas ouvert, "cela justifierait sinon la saisie de la Haute Cour de justice, du moins d'autres moyens dont la création d'une commission d'enquête auxquels le RPR pourrait s'associer éventuellement".

Dans leur proposition de résolution déposée en début de séance et visant la mise en accusation de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice, les élus communistes accusent l'ancien ministre de l'Intérieur "d'avoir dissimulé à la justice les renseignements qu'il possédait. Ils estiment en outre qu'en décrétant le dossier clos, alors que bien des points restaient obscurs, il a violé le principe de la séparation des pouvoirs par une ingérence dans la procédure judiciaire.

Dans un texte de même nature, qu'il a déposé un peu plus tard, le groupe socialiste retient trois chefs d'accusation contre M. Poniatowski: non-assistance à per-

sonne en danger de mort, violation du code pénal à propos du secret de l'instruction et soustraction de pièces au magistrat instructeur.

Seul le président du groupe UDF (gauchiste), M. Roger Chénou, est venu prendre la défense de M. Poniatowski en affirmant qu'il "n'était pas de la compétence du Parlement d'intervenir dans les affaires de justice qui sont en cours".

Le président du Sénat, M. Alain Poher, qui était regroupé par le premier ministre,

a déclaré pour sa part que la procédure de la Haute Cour "n'était pas adaptée aux circonstances actuelles".

En tout état de cause, le bureau de l'Assemblée nationale ne se prononcera que demain sur la recevabilité des deux résolutions déposées par les députés communistes et socialistes.

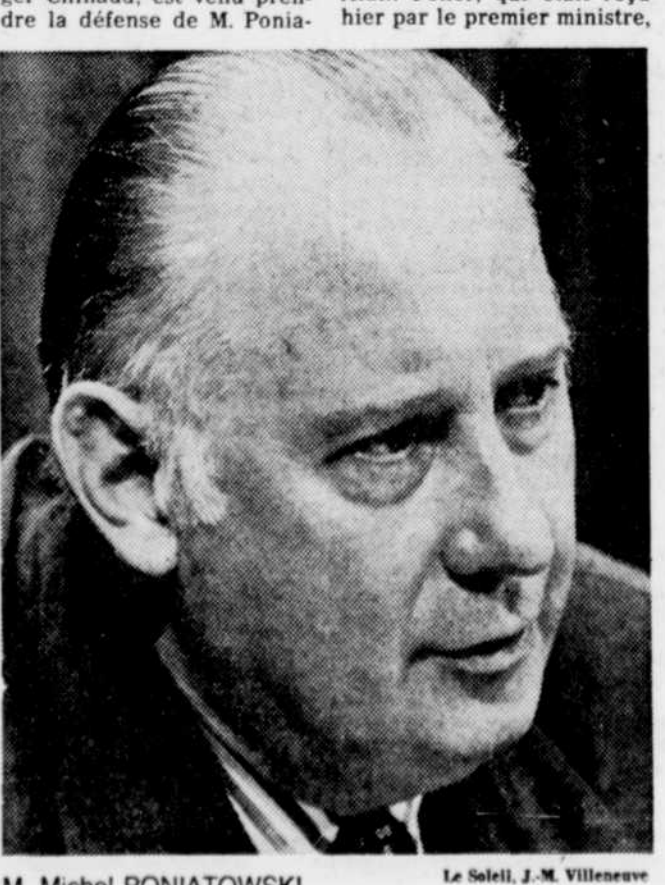
L'écologie défendue

TATAMAGOUCHE, N.-E. (PC) — "The Small Party" (le Petit Parti) s'unit au Mouvement écologique national pour mieux répandre ses idées au Canada, a annoncé dimanche son porte-parole, M. Dean Whelan.

Ce groupement vient de tenir un congrès de deux jours à Tatamagouche et une vingtaine de délégués de tout l'Est du Canada y ont assisté. D'autres groupements semblables de la Saskatchewan et de l'Ontario ont aussi tenu des congrès en fin de semaine.

Le Petit Parti a eu 11 candidats sous l'étiquette d'indépendants aux dernières élections fédérales.

M. Whelan a exprimé l'avis qu'il fallait stimuler la conscience écologique en politique.



M. Michel PONIATOWSKI Le Soleil, J.-M. Villeneuve

décès et avis divers

• rétrosciences et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

AVIS DE DÉCÈS

ALLARD (Joel & Jessie) —



A St-Lambert le 13 avril 1980, âgés respectivement de 14 ans et 10 mois, sont décédés Joel et Jessie Allard, enfants de M. et Mme Magella Allard (Rose-Aimée Lachance), ils demeuraient au 4350, 4ème Avenue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 avril à 10h. Départ du funéraire à 11h. L'église Cloutier Ltée, 6450 boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg.

à 9h45, pour l'église St-Rodrigue et de la au cimetière St-Férol-des-Neiges. Ils laissent dans le deuil outre leurs parents M. et Mme Magella Allard (Rose-Aimée Lachance), leur frère Michel, leurs grands-parents M. Georges-Henri Allard et M. et Mme Henri Lachance, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. Pour renseignements 529-3371.

BEGIN (Bernard) — A Trois-Rivières, le 13 avril 1980, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Bernard Begin. Il laisse dans le deuil son épouse, Mme Bernard Begin (Dagney Alshain), son frère, M. André Begin, sa sœur, Mme Colette Hallissey, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Alfred Alshain, M. Desmond Hallissey, Mme Clémence Begin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles ont eu lieu le 14 avril à 14h en l'église Ste-Thérèse de Trois-Rivières. Il a été inhumé au cimetière de St-David comté Lévis.

BOUCHARD (Claude) — A Québec le 15 avril 1980, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Claude Bouchard, époux de feu dame Gilberte Frenette, il demeurait au 934 avenue Cartier, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 avril à 10h. Départ de la Coop. Funéraire du Plateau, 260 des Franciscains.

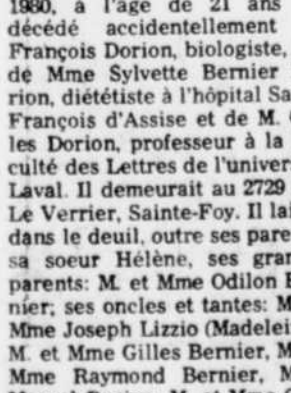
à 9h45, pour l'église Notre-Dame du Chemin et de la au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil sa fille Susie, ses frères, M. et Mme Paul Bouchard, M. et Mme Robert Bouchard, M. et Mme Maurice Bouchard, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Jacques Frenette, M. et Mme Aurélien Bernier, Mme Francine Brochu, Mme Germaine Bouchard, Mme Jeanne Morenzi. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

CÔTE (André) — A St-Raymond, le 14 avril 1980, à l'âge de 25 ans, est décédé M. André Côte, il était le fils de M. Oscar Côte et de dame Claris Bouchard. Il demeurait au 347 rue St-Pierre, St-Raymond. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 avril à 11h. Départ de la résidence funéraire.

Salon St-Raymond Inc.

390 rue St-Joseph, St-Raymond à 10h45, pour l'église de St-Raymond, et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre ses parents, son frère, M. et Mme Réal Côte (Francine Dery), ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines et amies de St-Raymond. La journée des funérailles le salon sera ouvert à compter de 9h30.

DORION (François)



Aux Escoumins, le 10 avril 1980, à l'âge de 21 ans est décédé accidentellement M. François Dorion, biologiste, fils de Mme Sylvette Bernier Dorion, diététiste à l'hôpital Saint-François d'Assise et de M. Gilles Dorion, professeur à la Faculté des Lettres de l'université Laval. Il demeurait au 2729 rue Le Verrier, Sainte-Foy. Il laisse dans le deuil, outre ses parents, sa sœur Hélène, ses grands-parents: M. et Mme Odilon Bernier, ses oncles et tantes: M. et Mme Joseph Lizio (Madeleine), M. et Mme Gilles Bernier, M. et Mme Raymond Bernier, Mme Marcel Dorion, M. et Mme Gaston Dorion, M. et Mme René Dorion, M. Paul Dorion, M. et Mme Gérard Fortier, M. et Mme Jacques Dorion, M. et Mme Michel Dorion, M. et Mme Claude Dorion, M. et Mme Yvon Dorion, M. et Mme Guy Boucher, son amie Francine, ainsi que de nombreux cousins, cousines et amis. Une messe de requiem sera chantée, en l'absence du corps, à l'église Notre-Dame-de-Foy, samedi le 19 avril 1980 à 10h a.m. La famille se tient à l'église à partir de 9h30 pour recevoir les marques de condoléances. Compenser l'envoi des fleurs par un don adressé au CROQ, à l'attention de M.

Edwin Bourget, local 2064, Pavillon Vachon, Faculté Sciences et Génie, université Laval, G1K 7P4.

DROUIN (Régina) — A Québec, le 15 avril 1980, est décédée Mlle Régina Drouin, fille de feu M. Adolphe Drouin, et de feu dame Alexina Simard. Elle demeurait au 476, 12e Rue. Les funérailles auront lieu vendredi, 18 avril, à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard et Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue.

à 9h40 pour l'église de St-Fidèle et de la au cimetière St-Charles, sur la rue St-Vallier ouest. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs et belles-sœurs: M. Joseph Drouin, Mlle Juliette Drouin, M. et Mme Lucien Drouin (Alma Sailland), de Montréal, Mme Gérard Coulombe (Alice Drouin), ses neveux et nièces: M. et Mme Roméo Drouin, M. et Mme Roger Duguay (Jeannine Drouin), ainsi que plusieurs cousins et cousines. Le foyer funéraire sera ouvert de 14h à 17h, et de 19h à 22h. L'avant-midi des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8h30. Pour informations 529-9221.

HUOT (Adélard) — A l'Hôpital Ste-Anne de Beauport, le 14 avril 1980, à l'âge de 77 ans et 6 mois, est décédé M. Adélard Huot. Il demeurait à Château-Richer. Les funérailles auront lieu mercredi, 16 avril, à 15h. Départ du salon funéraire de la Coop des Frais Funéraires, 7851 av. Royale, Château-Richer.

à 14h45 pour l'église de Château-Picher et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Narcisse Rhéaume (Marie-Anne), Mme Georges Laplante (Mathilde), M. et Mme Pierre Huot (Germaine Cloutier), Mme Emmanuel Lemelin (Georgianne), M. et Mme Antoine Huot (Marie-Paule Trépanier), M. et Mme Alfred Allard (Thérèse), Mme Robert Paré (Rose-Yvonne), Mme Joseph Huot (Cécile Cloutier), Mme Mathias Huot (Jacqueline Robitaille).

LETOURNEAU (Nicole)



A Québec, le 14 avril 1980, à l'âge de 37 ans, est décédée Mlle Nicole Letourneau, employée du Ministère Des Affaires Sociales, agent de bureau du Régistre De La Population, fille de feu M. Armand Letourneau et de dame Reine Martineau. Elle demeurait au 2400 4ème Avenue, Limoilou. Les funérailles auront lieu jeudi, le 17 avril, à 15h. Départ du funéraire Lépin Cloutier Ltée, 990 1ère Avenue.

à 14h45 pour l'église St-Paul Apôtre et de la au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil sa mère, Mme Reine Letourneau Labrie, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Léo Falardeau (Pierrette), Mlle Michelle Letourneau, M. et Mme Yves Letourneau (Jacqueline Blouin), M. et Mme Henri Sanfou (Renée), M. Claude Letourneau, M. et Mme Roger Routhier (Lisette), M. et Mme Jacques Letourneau (Noëlla Côte), ainsi que les enfants de son beau-père feu M. Albert Labrie et leurs épouses, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements, 529-3371.

PLAMONDON (Olivine Genest) — A l'Hôpital du St-Sacrement, le 15 avril 1980, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Olivine Genest, épouse de feu Antonio Plamondon. Elle demeurait au 717 rue St-Joseph, St-Raymond. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 avril à 14h. Départ de la résidence funéraire.

Salon St-Raymond Inc. 101 rue St-Joseph, St-Raymond à 13h45, pour l'église de St-Raymond, et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Gaston Plamondon (Marie-Paule Paquet), M. et Mme André Petitclerc (Lucille Plamondon), M. et Mme Maurice Gasse (Carmen Plamondon), M. et Mme Jean-Paul Vallière (Pierrette Plamondon), M. et Mme Armand Plamondon (Ghislaine Douville), M. et Mme Marc Plamondon (Denise Goyette), M. et Mme Yvon Plamondon (Hélène Dion), M. et Mme René Plamondon (Jeanne d'Arc Arsenault), M. et Mme Philippe Plamondon (Yolande Lortie), M. et Mme Gaétan Lepage (Thérèse Plamondon), M. et Mme Julien Plamondon (André Poirier), M. et Mme Ghislain Plamondon (Madeleine Provencher), M. Gilles Plamondon; sa sœur, Mme Antonio Côte, son frère, M. et Mme Ernest Genest; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Laureat Plamondon, M. Rosaire D. Plamondon, Mlle Marie-Anne Plamondon, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. La journée des funérailles le salon sera ouvert à compter de midi.

Pour dire merci aux parents et amis, lors d'un décès, utilisez la rubrique "Cartes de remerciements" du Soleil.

TENDLAND (Paul-Emile) — A Québec, le 15 avril 1980, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Paul-Emile Tendland, époux de dame Antoinette Bédard. Il demeurait à 122 St-François ouest, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi, le 18 avril à 10 heures. Départ de la résidence funéraire.

Sylvio Marceau Inc. 224 St-Vallier ouest à 9h45 pour l'église St-Sauveur et de la au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Guy Violette (Denise), M. et Mme Jacques Tendland (Christiane Armstrong), M. et Mme Claude Boisvert (Nicole), M. et Mme Richard Coriveau (Lisette), M. Réjean Tendland, M. et Mme Alain Armstrong (Joanne), Mlle Line Tendland, Mlle Linda Tendland ainsi que plusieurs petits-enfants, frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures.

CARTES DE REMERCIEMENTS

LAFLÈUR (Louis) — Les membres de la famille Laflueur remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Louis Laflueur, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

SERVICES ANNIVERSAIRES

ARIAL (Marie Lemieux) — Samedi le 19 avril, à 14 heures, en l'église St-Malo, sera chanté le service anniversaire de Mme Marie Lemieux, épouse de Louis Ariel. Parents et amis y sont invités.

CÔTE (Philomène Belleau) — Vendredi le 18 avril 1980, à 11h, en l'église Notre-Dame du Chemin, sera chanté le service anniversaire de dame Philomène Belleau, épouse de feu François Côté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMOND (Philippe) — Samedi le 19 avril à 14 heures, en l'église St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Philippe Emond, époux de Germaine Nadeau. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAVEURS OBTENUES

Merci à St-Jude et à l'Enfant-Jésus de Prague, pour faveurs obtenues. Mme L. Labrecque.

REMERCIEMENTS à Mère Marcelle Mallet, pour faveurs obtenues. F.L. Québec.

SERVICES SPECIAUX

FLEURISTES

Orchidée Fleuriste 1068 av. Cartier, 529-0739.

FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS **MME S. LAHAYE** Ltée, fleuriste 1027, 3e Avenue, Québec Tél.: 524-4613 COMMANDES ACCEPTÉES ET REMPLIES LES DIMANCHES ET FÊTES

MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS 101, 12ER Avenue, Québec, 524-1561.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour.

647-3311

Le tarif de décès et avis divers est de .20 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

Les Brigades rouges ont été trahies par un de leurs chefs

MILAN (AP et NYTNS) — Un ancien dirigeant des Brigades rouges, Patrizio Peci, a fourni des renseignements à la police qui ont permis d'appréhender une trentaine de suspects au cours des derniers jours, annonçait-on hier de source officielle.

Les arrestations ont été effectuées à Turin, Milan et Biella. Il s'agit de l'un des plus importants coups de filet contre les terroristes italiens. Les perquisitions ont permis de découvrir des armes et des documents.

Les révélations de Peci auraient eu de graves répercussions au sein de l'organi-

sation qui a inscrit à son actif l'enlèvement et le meurtre de M. Aldo Moro et de nombreux assassins.

La plupart des suspects travaillaient comme enseignants, ouvriers ou dans des syndicats. Le démantèlement touche à la fois "le centre névralgique" de l'organisation ainsi que les membres des commandos.

Selon la police, Peci avait fourni aux autorités une liste de noms et adresses de terroristes, renseignements qui se révélèrent exacts après une première enquête. Les raisons des révélations du militant d'extrême gauche n'ont pas été rendues publiques.

Peci, ancien chef de la section de Turin des Brigades rouges, est soupçonné d'avoir joué un rôle actif dans l'enlèvement de M. Moro. Il avait été arrêté à Turin le 20 février ainsi que Rocco Micalotto, autre militant recherché.

Selon la presse, Peci aurait également apporté aux juges romains des précisions sur l'enlèvement de M. Moro.

Lors de la dernière perquisition hier à Biella, les policiers ont saisi des armes, des gilets pare-balles et des explosifs dans la maison de campagne de Pier Luigi Bo-

lognoni, ancien employé de Michelin arrêté la semaine dernière.

Toutes les personnes arrêtées ont été inculpées d'activités subversives et d'appartenance à des groupes armés.

Les circonstances de l'enlè-

vement de M. Moro et de son assassinat le 9 mai 1978, après 54 jours de détention, n'ont jamais été éclaircies bien que plus de 500 personnes aient été arrêtées depuis comme suspects et que 23 d'entre elles aient été formellement inculpées à ce sujet.

Salvador: 100 morts en avril

SAN SALVADOR (AFP) — Au moins 100 personnes, pour la plupart des paysans, ont été tuées au Salvador pendant le mois d'avril, dont 36 au cours des dernières 48 heures, indiquait-on officiellement hier soir dans la capitale salvadorienne.

Sept cadavres, dont celui du maire de la ville de Soyapango, à 6 km au nord de San Salvador ont été relevés hier à la suite d'affrontements armés lundi dernier entre des groupes d'extrême-gauche et l'armée locale.

Dans le département de Chalatenango, au nord du pays, six civils ont été tués après un accrochage avec une patrouille militaire.

Neuf autres ont subi le même sort dans les villages

de la Laguna et de Picacho, (province de Chalatenango), victimes selon les autorités locales de groupes terroristes.

Par ailleurs, trois jeunes gens qui tentaient d'occuper une station d'essence ont été tués après que la police ait donné l'assaut.

Pour sa part, l'armée fait état de la mort d'un sous-lieutenant, de trois sergents et d'un soldat au cours des affrontements de ces dernières 48 heures.

Enfin, des militants des "Forces populaires de libération" (FPL) ont occupé hier pendant une heure plusieurs radios locales du nord du pays, au cours de laquelle ils ont diffusé des appels à la rébellion.

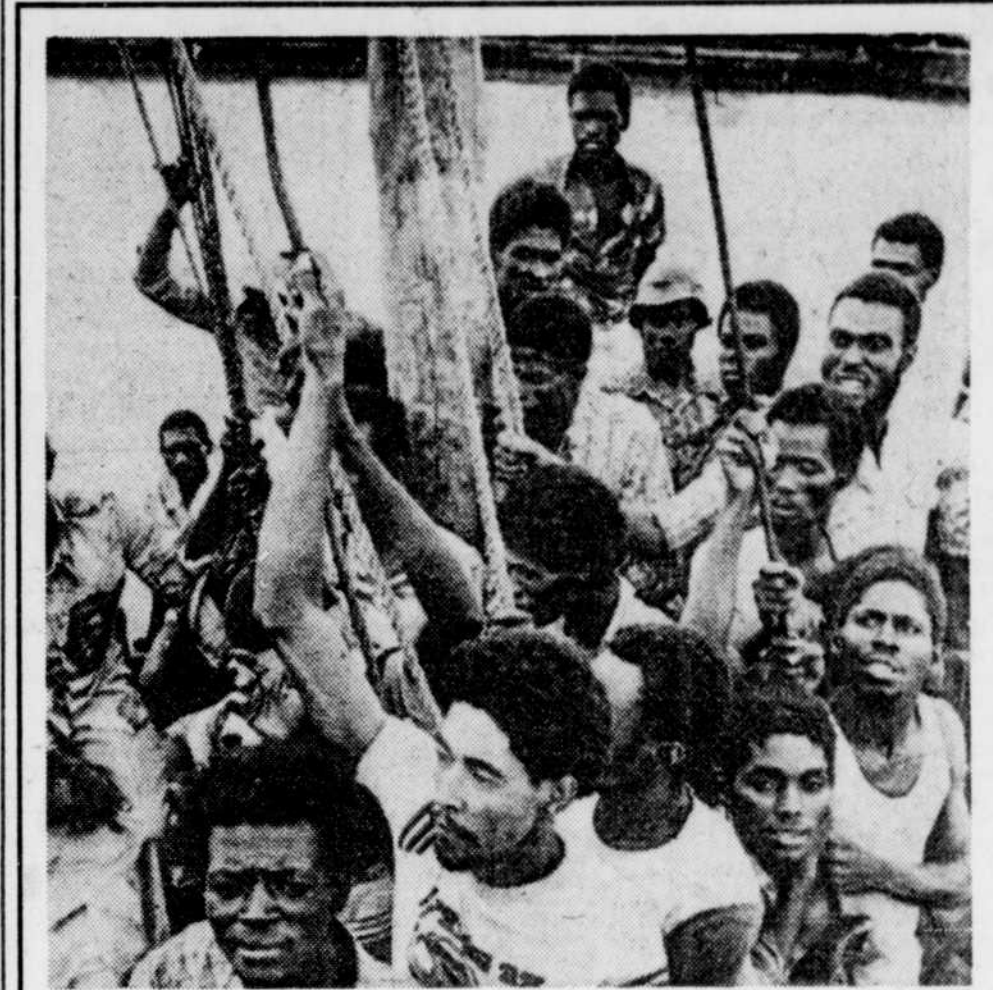
Important vol de diamants à Londres

LONDRES (AFP) — Des diamants estimés à 500.000 livres (\$1.250.000) ont été dérobés, hier, à Londres, dans une boutique de Hatton Gardens, le quartier des bijoutiers, au cours d'un hold-up qui a fait plusieurs blessés, dont certains ont dû être hospitalisés.

Selon les premiers éléments de l'enquête conduite par la brigade des vols de Scotland Yard, le vol a été effectué par trois ou quatre hommes dont les visages étaient masqués par des ca-

goules, portant des anoraks noirs et armés de revolvers.

L'enquête a également établi que les malfaiteurs avaient reconnu les lieux au cours de la nuit. En effet, des religieuses d'un couvent proche ont déclaré avoir été réveillées par ce qui leur semblait être des pas de personnes marchant sur les toits. L'une d'elle a en outre déclaré avoir tenté de vérifier ce qui se passait, mais n'avoir rien découvert de suspect.



Réfugiés haïtiens

Les réfugiés haïtiens continuent à arriver par centaines sur les côtes de Floride. 226 sont arrivés lundi sur de petits voiliers. Au total, 3,500 Haïtiens se sont réfugiés aux Etats-Unis depuis le début de l'année.

250 Cubains à Costa Rica aujourd'hui

SAN JOSE (AFP) — Le premier contingent de réfugiés cubains de l'ambassade du Pérou à La Havane devait quitter, la nuit dernière, Cuba et arriver ce matin à San Jose de Costa Rica.

Le gouvernement costaricien avait décidé, conformément à sa "tradition de senti-

ments humanitaires", d'accueillir 300 réfugiés cubains qui pourrnt s'installer définitivement dans le pays.

Le président Rodrigo Carazo a également indiqué que son pays était prêt à recevoir à titre provisoire, tous ceux des autres 10.000 réfugiés qui pourraient avoir à transiter

par le Costa Rica. Ceci, à deux conditions: que son pays n'ait pas à financer ce transit et que le séjour de ces autres réfugiés ne dépasse pas 6 semaines.

Jusqu'à présent, les seuls pays qui aient annoncé leur intention de recevoir des réfugiés sont les Etats-Unis

(3.500), le Pérou (1.000), l'Espagne (500), le Costa Rica (300), l'Equateur (200), la Belgique (150) et le Canada (300).

Le Canada en effet accueillera jusqu'à 300 des Cubains réfugiés à l'ambassade du Pérou à La Havane, a annoncé hier soir le ministre canadien de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy.

Le ministre a précisé que les réfugiés seront accueillis après avoir été dirigés sur Lima.

Aucun Cubain ne sera recueilli à La Havane même, a insisté le ministre. Ceci, estimant les observateurs, pour éviter à l'ambassade canadienne à Cuba une situation identique à celle du Pérou.

télévision

CFR (Canal 11) Rimouski-Sept-Îles

MERcredi 16 AVRIL

18.00 Aujourd'hui le 16 avril
18.15 Les tannants
19.30 Les Brillants
20.00 La petite maison dans la prairie
21.00 Mini-Séries: "La filière"
22.00 Venez donc chez moi
22.30 La Quotidienne
22.31 Les nouvelles TVA
23.00 Sports
23.10 Les nouvelles régionales
23.25 En Pantoufles: "Inspecteur karaté"
01.00 Fin des émissions.

JEUDI

06.57 Ouverture — O Canada
07.00 Dessins animés
07.15 Gringo et Cie
07.45 Le 745
09.00 Bonjour le monde
10.00 Votre amie Suzanne
11.15 Saturnin, le petit canard
11.30 Les p'tits bonhommes
12.15 Les nouvelles de midi 15
12.30 Ciné-Quiz: "Le protecteur"
14.30 Janette veut savoir
15.30 Les cadets de la forêt
16.00 Les satelliopettes
16.30 Perdus dans l'espace
17.30 On s'parle

CJBR (Canal 3) Rimouski

MERcredi 16 AVRIL

18.00 Ce soir — Régional (local)
18.30 Ce soir — National
19.00 Quelle famille
19.30 A communiquer
20.00 La soirée du hockey
22.31 Téléjournal Nat. et Inter.
22.05 L'opinion
23.11 Téléjournal régional (local)
23.18 Nouvelles du sport
23.28 Reflets d'un pays
00.28 Cinéma.

JEUDI

09.00 En mouvement
09.15 Les Oriens
09.30 Animagerie
09.45 Les Ouls
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine-express

11.00 Au fil de la semaine
11.30 Les mystères de la Tamise
12.00 Les richesses de la mer
12.30 Les coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 Cinéma
16.00 Bobino
16.30 Pop citrouille
17.00 Les Pierrafeu
17.30 Nanny

CBGAT (Canal 9) Matane

MERcredi 16 AVRIL

18.00 Téléjournal national
18.07 Téléjournal régional
18.28 Nouvelles du sport
18.36 Actualités nationales
19.00 La fine cuisine d'Henri Bernard
19.30 A communiquer
20.00 La soirée du hockey
22.31 Téléjournal national
23.00 Météo
23.05 L'opinion
23.11 Téléjournal régional
23.18 Nouvelles du sport
23.28 Reflets d'un pays
00.28 Cinéma: "Ben et Bénédicte"
01.59 Téléjournal et météo.

JEUDI

09.00 En mouvement
09.15 Les Oriens
09.30 Animagerie
09.45 Les Ouls
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine-express
11.00 Au fil de la semaine
11.30 Les mystères de la Tamise
12.00 Les richesses de la mer
12.30 Les coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 Cinéma: "Le filleul"
16.00 Bobino
16.30 Pop citrouille
17.00 Les Pierrafeu
17.30 Nanny

CHRT (Canal 7) Riv-du-Loup

MERcredi 16 AVRIL

18.00 Manchettes nationales et régionales
18.10 Ce soir — Régional
18.28 Nouvelles du sport
18.34 Résumé des émissions de la soirée

18.36 Ce soir — Actualités nationales
19.00 Quele famille
19.15 A communiquer
20.00 La soirée du hockey
22.31 Téléjournal Nat. et Inter.
23.00 Météo
23.05 L'opinion
23.11 Téléjournal régional
23.18 Nouvelles du sport
23.28 Reflets d'un pays
00.28 Cinéma: "Ben et Bénédicte".

JEUDI

08.55 O Canada
09.00 En mouvement
09.15 Les Oriens
09.30 Animagerie
09.45 Les Ouls
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine-express
11.00 Au fil de la semaine
11.30 Les mystères de la Tamise
12.00 Surviv
12.30 Les coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 Cinéma: "Le filleul"
16.00 Bobino
16.30 Pop citrouille
17.00 Les Pierrafeu
17.30 Nanny

CHAU (Canal 5) Carleton

JEUDI 17 AVRIL

08.45 Mire et musique
08.58 Ouverture
09.00 En mouvement
09.15 Les Oriens
09.30 Animagerie
09.45 Les Ouls
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine-express
11.00 Au fil de la semaine
11.30 Coup d'oeil
12.00 L'événement
12.30 Les coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 Cinéma: "Le filleul"
16.00 Bobino
16.30 Pop citrouille
17.00 Pistrilli
17.30 Dans tous les cantons
18.00 Maritimes d'aujourd'hui
18.21 Ce soir — Téléjournal
18.30 Le quotidien
19.00 Au féminin pluriel
19.30 Du tac au tac
20.00 La soirée du hockey

22.30 Téléjournal Nat. Inter. et Prov.
23.00 Météo
23.05 L'opinion
23.11 Téléjournal régional
23.18 Nouvelles du sport
23.28 Cinéma: "Le mort à dispartu".

CIMT (Canal 9 ou 4 Câble) Riv-du-Loup

MERcredi 16 AVRIL

18.00 Edition 3
18.30 Les tannants
19.30 Les Brillants
20.00 La petite maison dans la prairie
21.00 Mini-Séries: "La filière" (3e partie)

JEUDI

07.00 Dessins animés
07.15 Gringo et Cie
07.45 Le 745
09.00 Bonjour le monde
10.00 Votre amie Suzanne
11.15 Saturnin, le petit canard
11.30 En dinant
12.30 Ciné-Quiz: A communiquer
14.30 Janette veut savoir
15.30 Les cadets de la forêt
16.00 Les satelliopettes
16.30 Perdus dans l'espace
17.30 Les p'tits bonhommes

En hommage à

FRANÇOIS DORION

BIOLOGISTE



Sois heureux François dans ce paradis féérique des profondeurs marines. Continue de crier aux gens de la terre les joies indescriptibles de tes découvertes follement admiratives.

Tes parents et amis.



En conférence de presse, après avoir annoncé la date du référendum à l'Assemblée nationale, M. René Lévesque a dit que des sondages indiquaient que le OUI recueillerait 55 pour 100 des suffrages.

Après un OUI le 20 mai Lévesque se dit prêt à négocier en septembre

par Raymond GIROUX

Si le gouvernement du Québec réussit à obtenir une réponse positive au référendum qui se déroulera le mardi, 20 mai prochain, les négociations sur la souveraineté-association débuteraient possiblement vers le mois de septembre.

Tel est l'élément majeur de perspective qu'a énoncé le premier ministre, M. René Lévesque, dans la conférence de presse qui a suivi l'annonce officielle de la date du référendum, hier, à l'Assemblée nationale.

L'impact du résultat va modifier certaines des attitudes présentes à l'extérieur du Québec, a-t-il dit en substance. Il faut laisser la situation se décanter pendant quelques semaines, du point de vue québécois.

Par ailleurs, le gouvernement doit terminer son travail législatif au cours du mois de juin, ce qui exclut automatiquement cette période du calendrier des négociations, a affirmé M. Lévesque.

Par la suite, juillet n'est pas un

mois propice à de profondes discussions à cause des vacances d'été qui peuvent entamer même le mois d'août, dans certains cas. Donc, pas de négociations là non plus.

Le premier ministre a de plus indiqué qu'il aimerait bien rendre à son homologue français, M. Raymond Barre, la visite officielle qu'il doit lui faire cette année dans le cadre des ententes franco-québécoises. Ce voyage inclurait des crochets à Londres et à Bruxelles, a ajouté M. Lévesque.

Interrogé sur l'interrelation entre son calendrier de négociations et la tenue d'élections générales soit à l'automne 1980 ou au printemps 1981, le premier ministre a répondu qu'il ne voulait pas faire de tels liens.

"Cela pourrait dépendre en partie des réactions des perdants, a-t-il dit. Si M. Ryan maintient son attitude (de ne pas vouloir reconnaître la légitimité du référendum), cela pourrait constituer une raison de les hâter."

D'un autre côté, si le camp du NON emporte la bataille, il a affirmé qu'il "encaissera le coup démocratiquement, l'avalerait et ira en élections", sans toutefois préciser de date.

Au niveau des relations extérieures, le gouvernement a la ferme intention d'utiliser les services des délégations du Québec pour expliquer à l'étranger le sens d'une victoire du OUI au référendum, si le résultat est favorable.

Le premier ministre a aussi indiqué qu'il accepterait au cours des semaines ou des mois qui suivront une telle éventualité d'aller éclairer les autres Canadiens sur ses visées politiques, et ce par des visites possibles dans l'Ouest, en Ontario et aux Maritimes.

Extraits des discours de MM. Lévesque, Ryan et Trudeau publiés en page A-12.

Dans le message qu'il a lu devant la très grande majorité des députés de l'Assemblée nationale, M. Lévesque a rappelé que "en répondant OUI, les citoyens donneront à leur gouvernement un mandat pour négocier le changement, et non pas celui d'appli-

quer le changement quel qu'il soit avant un deuxième référendum".

"Ce mandat de négocier ne saurait donc impliquer la séparation du Qué-

(Suite à la page A2, 2e col.)

Face à un OUI, Trudeau refusera de négocier et l'association et la souveraineté



richard daignault
à ottawa

Si le OUI l'emporte, ce serait très poli, en fait de rencontre.

Si René Lévesque, le premier ministre du Québec, arrivait à Ottawa, avec un gros OUI à la question référendaire. Il serait "poliment reçu".

"Comme il m'a toujours d'ailleurs, reçu", a dit Pierre Trudeau, hier aux Communes.

— "et il dira: eh bien, vous le

gouvernement fédéral, voulez-vous faire la souveraineté-association avec le Québec?"

— "Je devrais commencer par lui dire, explique Trudeau aux députés qui l'écourent dans le plus profond silence, que le Canada est un pays souverain et indépendant, et que les marchés communs cela se fait entre les pays souverains et indépendants."

— "Pour le moment, le Québec n'étant pas un pays souverain et indépendant, il n'est pas question de discuter d'association avec ce Québec-là..."

— "M. Lévesque alors dira peut-être: Eh bien, puisqu'il n'est pas

(Suite à la page A2, 2e col.)

Ryan invite les Québécois à faire preuve de consistance

(D'après PC) — Le président des Québécois pour le NON, M. Claude Ryan, a invité les Québécois à la consistance, hier, les mettant en garde contre les dangers que représenterait

une stratégie selon laquelle ils choisiraient de voter OUI au référendum pour donner à leur gouvernement une plus grande force de négociation face au reste du Canada tout en prévoyant

voter libéral à la prochaine élection générale ou NON à un deuxième référendum.

Parlant devant la Chambre de commerce de l'Ancienne-Lorette, M. Ryan a souligné que le Québec ne tirerait aucun avantage d'une position aussi inconsistante. Il faudrait d'abord dépenser beaucoup d'énergie pour dissiper la confusion créée dans le reste du pays par le premier verdict et, ensuite, en employer encore davantage à mettre de la clarté autour du deuxième référendum qui devrait suivre forcément si le Parti québécois est toujours au pouvoir, a-t-il ajouté.

En démocratie, il faut toujours voter sur le fond des choses" a résumé M. Ryan. Aussi longtemps que les libéraux seront dans l'opposition, ils respecteront l'engagement pris par la population lors du référendum, même s'il s'agit d'un OUI, et verront à ce que le PQ s'acquiesce convenablement de sa tâche, a poursuivi le chef libéral. Mais "si, lors des élections générales qui suivront, après que nous aurons longuement expliqué notre programme à nous, notre parti était porté au pouvoir, nous considérerons que la population se prononce alors pour le fédéralisme renouvelé".

Une plaisanterie

A l'Assemblée nationale, après que le premier ministre eut fait connaître la date du référendum, M. Ryan a qualifié de "plaisanterie" le mandat de négocier d'égal à égal avec le reste du Canada que recherchent les tenants du OUI.

"Nous, nous soutenons que le Québec occupe une place plus grande au sein de la Confédération, il est un partenaire majeur au Canada" a lancé M. Ryan en réplique à M. Lévesque, qui assimilait un NON à la stagnation dans le statu quo. "Il faut reconnaître que le fédéralisme n'a cessé d'évoluer depuis 25 ans et cette stagnation est une image inventée par le Parti québécois qui est passé maître dans l'art de déformer l'histoire" a soutenu le chef de l'Opposition.

En conférence de presse, par la suite, M. Ryan a précisé qu'il aurait préféré que le référendum ait lieu un lundi, comme le 26 mai, parce que c'est la tradition de voter un lundi au

(Suite à la page A2, 1re col.)



Serrant les poings, le chef du comité du NON Claude Ryan s'est déclaré prêt pour la bataille référendaire, lors d'une conférence de presse au parlement.

Libre accès aux pilules en pleine crise suicidaire

par Anne-Marie VOISARD

Avec ou sans prescription, rien n'est plus facile que de se procurer des médicaments. Demandez et vous recevrez autant, et même plus, de pilules qu'il en faut pour vous tuer si vous en avez envie.

Pilules pour dormir, pilules pour calmer l'angoisse ou pour soulager la douleur, peu importe. La médecine traditionnelle n'a encore rien trouvé de mieux, à part les électrochocs, pour soigner les dépressions. On engourdit le mal.

"Les médecins sont dépassés par la souffrance morale", constate Harold Bell, superviseur au Centre de prévention du suicide, à Sainte-Foy. "Ils prescrivent des valiums."

Harold Bell ne manque d'ailleurs pas d'exemples pour prouver

ce qu'il avance. "J'ai vu, dit-il, des dizaines de gars et de filles, en pleine crise suicidaire, me dire: Harold, je suis allé voir le médecin et il m'a prescrit 30 somnifères, 30 valiums..." "Une fille en larmes, dans mon auto, raconte: J'ai voulu me suicider avec 70 comprimés. On m'en a donné 150..." "Est-ce qu'on offrirait un revolver à quelqu'un qui veut se tuer?"

Hélaine Levasseur-Beauchamp, une jeune femme qui reçoit des patients suicidaires en convalescence chez elle, a été scandalisée récemment quand une de ses visiteuses, traversant un mauvais moment, a voulu prendre rendez-vous avec son psychiatre. "Je n'ai pas le

(Suite à la page A2, 5e col.)

☐ autres détails, page A-7

mercredi

Menace soviétique

Le gouvernement américain s'inquiète de la présence de peut-être 150,000 soldats soviétiques à la frontière iranienne.

page G-1

Panier de provisions

Une famille de la région de Québec réussit à limiter à 7.5 pour 100 l'augmentation du coût de son alimentation.

page D-3

Emplois d'été

Le Service de placement étudiant ne pourra combler que 15 pour 100 des demandes d'emplois d'été.

page A-16

Les taxes municipales

Malgré l'injonction contre la loi 57, les contribuables sont tenus d'acquiescer entièrement leurs taxes municipales.

page A-3

sommaire

Annonces classées	H-4 à H-19
Arts et spectacles	E-13 à E-15
Bandes dessinées	H-20
Bridge	H-16
Carières et professions	E-17
Consommation	D-1 à D-5
Décès	H-21
Economie-finances	F-1 à F-7
Feuilleton	H-18
Hier et aujourd'hui	E-6
Horoscope	H-19
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	G-1 à G-8
	H-1 à H-21
Mot mystère	H-7
Mots croisés	H-17
Où aller à Québec	E-15
Page documentaire	A-7
Patron	H-14
Sport	C-1 à C-7
Télévision	H-21 et E-13

météo

Nuageux avec possibilité de chutes de neige ou de pluie. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

détails, page H-4

Un projet de loi impose aux villes d'étendre leur démocratisation

par Denis Jagers

Les citoyens de Québec, comme ceux de Montréal, pourront désormais poser des questions lors des assemblées de leur conseil municipal. Ce droit de parole nouveau, ils s'en prévaudront face à des édiles élus à raison d'un échelon par quartier. Et non plus selon le scrutin de liste actuel en vertu duquel, une fois aux quatre ans, ils votaient pour quatre candidats représentant un large district de la ville.

Accès à l'information

En outre, comme tous les autres

contribuables du Québec, ils seront dorénavant informés obligatoirement des intentions budgétaires de leur municipalité, au moins un mois avant l'adoption de son budget. Les Québécois se verront aussi garantir un accès accru à l'information municipale, notamment par la publication statutaire des ordres du jour des réunions du conseil, au moins trois jours ouvrables avant la tenue de celles-ci.

Telles seront quelques-unes des transformations à la vie locale qu'implique le dépôt devant l'Assemblée nationale du Québec du projet de loi 105 sur "la démocratie municipale et

la rémunération des élus locaux". Présenté hier, par le ministre Guy Tardif, ce projet de loi consacre en fait l'aboutissement de tout le processus de démocratisation qu'avaient initié les autorités provinciales, à l'occasion de la conférence Québec-municipalités de juin 1978.

Financement des partis

Pièce maîtresse de ce processus, le projet de loi 105 étend par ailleurs à la grandeur du Québec les dispositions de la loi 44 sur les élections et sur le financement des partis politiques municipaux. Facultatives pour les villes

de moins de 20,000 habitants, ces dispositions deviennent obligatoires pour toutes celles plus peuplées et s'appliqueront du coup, dès 1980, à Beaufort et à Charlesbourg, par exemple.

D'autre part, cette proposition législative — qui devrait être adoptée par les députés d'ici à la prorogation de juin prochain — réforme en profondeur le mode de rémunération des maires et conseillers québécois.

En ce sens, il fixe des barèmes

(Suite à la page A2, 2e col.)

Une légère diminution de taxes à Lac-Delage

par Gilles OUELLET

Réduction de taxes pour la centaine de propriétaires fonciers de la municipalité de Lac-Delage, en banlieue de Québec: le compte de taxes municipales de cette année sera de 3 pour 100 inférieur à l'ensemble des taxes scolaires et municipales de l'année dernière, a expliqué le maire, M. Michel Mercier.

Le taux de la taxe générale a été fixé à \$2.10 du \$100 et la taxe spéciale pour le service de la dette à \$1.80; les taxes de services demeurent les mêmes, soit \$35 pour l'enlèvement des ordures ménagères, \$40 pour le service d'aqueduc, \$30 pour le service d'égout, plus \$0.10 du pied linéaire pour l'aqueduc, et \$0.20 pour les égouts.

Pour équilibrer des prévisions budgétaires de \$259,000 en 1980, les autorités municipales ont choisi d'occuper 90 pour 100 du champ d'impôt foncier scolaire rétrogradé aux municipalités par la réforme fiscale.

Le service de la dette accapare \$125,000 du budget; l'administration générale nécessite \$29,000, l'hygiène du milieu prend \$28,000, tout comme l'entretien du réseau routier, alors que les autres services se partagent \$28,000.

La dette municipale s'élève à quelque \$800,000. Le maire Mercier a expliqué que cette dette était attribuable à l'exécution d'importants travaux d'aqueduc et d'égout réalisés lors de l'ouverture de la municipalité, il y a une dizaine d'années.

"Il s'agit d'un budget serré", a affirmé le maire Mercier, se réjouissant toutefois de présenter des prévisions sans recourir à des augmentations de taxes, et ce pour une troisième année consécutive.

En 1980, les autorités municipales espèrent voir réaliser un projet de centre communautaire; ce projet coûterait quelque \$150,000 et le conseil souhaite recevoir des subventions gouvernementales pour couvrir 75 pour 100 des coûts.

Ryan ...

(Suite de la première page)

Québec, le jour du scrutin étant précédé d'un blitz de tous les partis, la fin de semaine précédente.

Pour sa part, le chef intérimaire de l'Union nationale, M. Michel Le Moignan, a souligné également dans son intervention à l'Assemblée nationale que les Québécois seront appelés à se prononcer non pas sur une nouvelle entente avec le reste du Canada mais plutôt sur l'enclenchement du processus devant conduire à l'indépendance du Québec.

"J'invite tous les Québécois à revenir au gros bon sens qui a toujours caractérisé notre parti de l'Union nationale en temps de crise, et ce gros bon sens, c'est de répondre NON à la question le jour du référendum" a dit M. Le Moignan.

Lévesque se dit...

(Suite de la première page)

bec, mais bien la conclusion éventuelle d'une nouvelle entente, a-t-il ajouté. Il n'est pas question que nous interprétions autrement (un) vote positif."

Par contre, un vote négatif "serait inévitablement un vote pour le statu quo, et qui claquerait la porte pour longtemps sur tout changement constitutionnel significatif". M. Lévesque a cependant fait gronder quelque peu les rangs de députés de l'opposition en affirmant "qu'il n'a jamais été question quant à nous de prétendre que ceux qui seront pour le NON soient de moins bons Québécois que les autres".

"On me permettra tout de même de souligner qu'ils s'inscriront cependant en marge de la continuité du dévelop-

question de discuter association, discussions de souveraineté pure et simple.

"La réponse sera: M. Lévesque, mais vous n'avez pas de mandat pour discuter de souveraineté... parce que vous n'avez pas posé cette question purement et simplement dans votre référendum.

"Vous n'êtes pas mandaté pour discuter de souveraineté et moi, le premier ministre canadien, je ne suis pas non plus mandaté pour en discuter avec vous..."

Trudeau continue de raconter son scénario:

"Comme nous serons deux interlocuteurs — Trudeau et Lévesque — qui n'auront ni l'un ni l'autre mandat pour discuter de souveraineté, il semble bien qu'il faudra bien proposer une fin de non-recevoir.

"Ceux qui donneront un OUI à la question référendaire... devront savoir des maintenant que le OUI ne peut mener qu'à un cul-de-sac politique et juridique, puisque, comme je viens de le démontrer, l'association ne peut se faire sans associés, et il n'y en a pas..."

Et comme le gouvernement du Québec a dit à la page 84 de son livre blanc que la souveraineté est indissociable de l'association, donc l'indépendance ne peut se faire sans l'association, donc elle ne se fera pas, conclut Trudeau.

Ce dialogue entre Lévesque et Trudeau, que le premier ministre canadien a imaginé et qu'il a joué avec gestes et hochements de tête, a fasciné tous les députés et le public qui avait pris place dans les galeries.

Le point culminant, applaudi non seulement par la députation libérale mais par un bon nombre de députés conservateurs et néo-démocrates, fut cet échange au cours duquel Trudeau a joué tour à tour le rôle de Lévesque et le sien, dans la langue de Molière. La traduction simultanée a permis aux anglophones de suivre.

Si le NON l'emporte

"J'aimerais bien pouvoir vous dire alors, que tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté, comme le disait le poète", lance Trudeau en

pement national." On sait que ce thème de l'exclusivisme présumé du Parti québécois est un cheval de bataille majeur du Parti libéral dans la campagne référendaire maintenant officiellement en cours depuis hier, en fin d'après-midi.

Cette campagne qui en sera une de présence, a dit le premier ministre lors de sa rencontre avec la presse, tournera principalement autour et dans les deux noyaux de population, soit Montréal et Québec.

M. Lévesque avait en effet pris une bonne longueur d'avance sur le président du comité du NON, M. Claude Ryan, en effectuant ses "visites de paroisse" en province au cours de

(Suite de la première page)

citant à peu près exactement un poème de Charles Baudelaire.

"... un vote NON donné par la population québécoise signifiera, en tout cas pour le moment, qu'on ne discutera plus de souveraineté-association, ça signifiera... que le peuple québécois veut un renouvellement du fédéralisme..."

"Mais qui sera l'interlocuteur pour ce renouvellement du fédéralisme? Le gouvernement péquiste veut détruire le fédéralisme..."

"Alors je le répète, même un vote NON ne mènera pas nécessairement à ce nouveau fédéralisme que tout le monde désire."

Que faudrait-il alors pour que le processus de renouvellement du fédéralisme s'engage?

Selon Trudeau il y a un moyen: "... que le NON soit si massif, que le NON soit si fort et retentissant que le gouvernement péquiste comprenne que les Québécois ne veulent pas sortir du Canada et qu'il vaut mieux, même pour le gouvernement péquiste, de s'atteler à la tâche de renouveler ce fédéralisme, plutôt que de le détruire."

Mme Côté félicitée

Eva Côté, la députée libérale de Rimouski, me disait hier qu'elle avait tellement le trac, avant de prononcer son premier discours aux Communes, qu'elle a eu de la difficulté à dormir pendant les trois nuits précédentes.

— Avez-vous rédigé votre propre discours?

— Oui, me dit-elle, étonnée d'une telle question, je vous dirai plus: c'est même moi qui l'ai tapé à la machine!

Trudeau la félicitait hier, aux Communes, pour l'originalité et la tournure de ses phrases.

En voici un échantillon:

"Un OUI (au référendum) équivalait à dire NON au déblocage sur lequel toutes les provinces sont maintenant prêtes à travailler... Ce serait une erreur de jugement grossière que de condamner à mort un pays jeune comme le nôtre où, comme je le disais plus haut, tout reste à faire."

Un projet de...

(Suite de la première page)

minimaux qui seront établis en fonction de la population des municipalités. En outre, ces barèmes seront annuellement indexés, à compter du 1er janvier 1981, dans des proportions respectant l'augmentation moyenne des salaires au pays. Pour cette année, cette politique de rétribution selon la population permettra d'ailleurs aux élus locaux de toucher des augmentations atteignant en moyenne 24 pour 100. Et ce, rétroactivement au 1er janvier dernier.

Cette amélioration de la situation financière des édiles sera cependant doublée par l'application d'un code d'éthique municipal prévoyant la production, soixante jours après toute élection, d'une déclaration des intérêts financiers des membres d'un conseil.

Le cas de Québec

Applicable pour l'essentiel à l'ensemble de 1,580 villes et villages du Québec, le projet de loi 105 comporte certains articles particuliers à la

Vieille Capitale. Ces articles reprennent les dispositions laissées en plan lors de l'étude récente de la charte de Québec, devant la commission parlementaire des Affaires municipales.

Ainsi, au chapitre monétaire, la rétroactivité des traitements consentie aux membres du conseil est portée au 1er janvier 1979. Ces traitements ne pourront dépasser \$50,000 dans le cas du maire; quant aux conseillers, leur plafond de rémunération est porté à \$25,000, sauf pour le vice-président du comité exécutif auquel une indemnité supplémentaire peut être consentie.

Par ailleurs, le projet de loi 105 édicte des procédures strictes dans tous les cas de dépenses encourues par un membre du conseil, pour le compte de la municipalité. Celles-ci doivent faire individuellement l'objet d'approbations préalables par le conseil. Elles doivent n'être acquittées qu'après présentation d'un état de dépenses accompagné de pièces justificatives.

Libre accès...

(Suite de la première page)

temps de te voir", a répondu le médecin, "mais je vais t'envoyer des pilules".

Yves, un gars de 24 ans qui a tenté l'autre jour de s'enlever la vie en absorbant une forte dose de médicaments, raconte qu'il lui a suffi d'une simple visite chez un omnipraticien pour se procurer les pilules. Avec les piqûres et les tranquillisants déjà prescrits par le psychiatre, il en avait assez pour mourir.

"Je me sens déprimé"

Mieux encore, un polytoxomane a réussi à se procurer, en l'espace de 24 heures, 500 comprimés de librium et d'un autre médicament dérivé de l'amphétamine. Harold Bell raconte qu'il a suffi au gars de faire la tournée des médecins et des cliniques externes en répétant, à chaque endroit, la même phrase magique: "Je me sens déprimé".

Parfois une vieille prescription fait l'affaire. Harold Bell raconte l'histoire presque incroyable d'un homme qui à chaque vendredi, avec la même prescription depuis quatre ans, réussissait à se procurer 100 valiums. Un certain lundi quand il a voulu refaire sa provision, le pharmacien lui a dit: "Tu devrais en acheter 500 du coup, c'est plus économique".

Une douleur au dos

Même sans prescription, il est possible de se procurer des valiums. Il suffit de vous présenter devant le pharmacien en lui expliquant que vous avez une vive douleur au dos. Si c'est l'hiver, vous

dites, par exemple, que vous avez dû vous forcer un muscle en poussant votre auto enlisée dans la neige. L'expérience a été tentée dans trois pharmacies différentes et, à chaque fois, le coup a marché. Résultat final: 75 valiums.

Puis il y a les électrochocs. "Si tu ne prends pas tes pilules, tu vas avoir des électrochocs", disait le psychiatre à Marielle. Avec une menace comme celle-là, on avale les pilules même si, comme Marielle, on les vomit après.

La tristesse demeure

Gérard, 43 ans, a connu les chocs électriques. Pendant une certaine période, il en a complètement perdu la mémoire, au point de ne plus se souvenir de sa ronde de camionneur... "Après treize ans de service, c'est pas croyable. Les chocs électriques, dit Gérard, c'est quelque chose pour te faire oublier le passé que tu as vécu, mais la tristesse demeure".

Les médicaments, c'est la même chose. Quand l'effet est passé, tu retrouves ton problème. "On maintient les personnes suicidaires sur un nuage", dit Blaise Gagnon, superviseur au Centre de prévention du suicide. Harold Bell renchérit: "Ce n'est pas à coup de pilules qu'on remonte le moral des gens".

La Quotidienne

7-9-3

Tirage de mardi

Informations: 643-8990

les chandails d'été

aux mailles fantaisie

L'accent est sur la maille pour l'été '80.

Tressée, pointelle ou point-mousse, dans des fibres naturelles comme le coton ou souple mélange de laine et d'acrylique, aux tons de beige, naturel ou blanc, alliant confort et fraîcheur.

le pull « mailles tressées »

en pur coton

Encolure en V, mailles de fantaisie tressées ajourées, bandes côtelées au col, aux poignets et à la taille. Naturel ou blanc. P.M.G.T.G. \$40.

simons

le pull manches courtes

mailles «pointelle»

En acrylique, viscose et laine, liseré de mailles «pointelle», encolure en V, poche poitrine, bandes côtelées au col, aux manches et à la taille. Blanc, beige, gris. P.M.G. \$25.

simons

le cardigan «golf»

point mousse

Léger, en acrylique et laine, emmanchure marteau, simple boutonnage, bandes côtelées aux poignets et à la taille. Naturel, gris, marine, rouge. P.M.G.T.G. \$35.

simons

CORRECTION

= UNIPRIX

Dans les circulaires
du 16 au 26 avril 1980
le prix des cigarettes
devrait être:

Rég: 8.09

King: 8.19

et non

Rég: 7.79

King: 7.89

la maison
simons
place de l'hôtel de ville place sainte foy